



APRÈS QUINZE MOIS DE GUERRE

## CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

P.16



AU FESTIVAL DE LUXOR

## « FRANTZ FANON » D'ABDENOUR ZAHZAH DÉCROCHE LE PRIX DU JURY

P.16

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 16 JANVIER 2025 // N°991 // PRIX 20 DA

FACE À LA MENACE D'UNE INTERDICTION DES ACTIVITÉS DE L'UNRWA

## L'ALGÉRIE MOBILISE L'ONU

P.4



LE HAMAS ET LE DJIHAD ISLAMIQUE ONT APPROUVÉ L'ACCORD

## LE DERNIER VIRAGE DES NÉGOCIATIONS

P.4



RÉUNI HIER SOUS LA PRÉSIDENTICE DE NADIR LARBAOUI

## LE GOUVERNEMENT A EXAMINÉ PLUSIEURS DOSSIERS

P.3



ELLE S'ENGAGE À INVESTIR DAVANTAGE EN ALGÉRIE

## SINOPEC VOIT GRAND, ET SURTOUT LOIN

P.3



ALGÉRIE-CHINE

# UNE AMITIÉ SOLIDE ET UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Entre Alger et Pékin, une amitié sincère et une coopération riche et dense les lient depuis le début de la guerre de libération, Pékin ayant été le premier pays non arabe à reconnaître le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), c'est-à-dire en pleine guerre d'indépendance.

Lire en page 3



BUREAU DU CONSEIL DE LA NATION :

## « L'ALGÉRIE A TOUJOURS REFUSÉ DE S'INSCRIRE DANS UN LANGAGE DE HAINE ET D'INIMITIÉ »

« Cette extrême droite toute souillée de son passé infâme s'est alliée au colonialisme makhzenien et sioniste, car leurs intérêts s'entrecroisent et tendent vers les mêmes vils objectifs focalisant sur la tentative de porter atteinte à l'Algérie et sa stabilité ».

P.2

## Le président Tebboune à l'écoute des préoccupations des médias

Le président Tebboune a reçu hier des directeurs et des responsables des médias publics et privés. Selon un communiqué de la présidence de la République, au cours de cette rencontre, le chef de l'Etat a écouté leurs préoccupations et les propositions qu'ils ont formulées pour contribuer au développement du secteur des médias et à l'amélioration des conditions professionnelles. Selon le même communiqué, le président de la République a par ailleurs présenté ses meilleurs vœux aux professionnels des médias à l'occasion du Nouvel An.

### SAHARA OCCIDENTAL

## Moscou réaffirme son soutien au droit à l'autodétermination

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a réitéré mardi, depuis Moscou, le soutien ferme de son pays à une résolution du conflit au Sahara occidental fondée sur le principe du droit à l'autodétermination. Lors d'une conférence de presse, relayée par l'Agence de presse sahraoui (SPS), Lavrov a souligné l'importance de garantir au peuple sahraoui un choix libre et souverain quant à son avenir. « Toute solution doit être guidée par les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, lesquelles insistent sur la nécessité d'un processus politique juste, durable et respectueux de la volonté du peuple sahraoui », a déclaré Lavrov, citant en particulier les résolutions successives adoptées depuis 2018, à savoir : 2440 (2018), 2468 (2019), 2494 (2019), 2548 (2020), 2602 (2021), 2654 (2022) et 2703 (2023) du Conseil de sécurité. Cette position, qui demeure constante selon le chef de la diplomatie russe, s'inscrit dans l'alignement de Moscou avec l'ONU. Celle-ci considère le Sahara occidental comme un territoire non autonome, dont le statut final reste à définir par le biais d'un processus politique sous l'égide des Nations unies. En s'alignant sur le droit international et les principes onusiens, la Russie cherche à se poser en acteur clé dans une résolution équilibrée et légitime de ce conflit. Lavrov, cependant, semble aussi adresser un message indirect à d'autres puissances impliquées, tout règlement imposé ou unilatéral serait contraire aux principes du droit international. L'impasse actuelle, malgré les appels répétés à une issue juste et durable, renforce la frustration des Sahraouis, pour qui l'autodétermination reste une aspiration non négociable. A.M.

### BUREAU DU CONSEIL DE LA NATION :

# «L'Algérie a toujours refusé de s'inscrire dans un langage de haine et d'inimitié»

*Le Bureau du Conseil de la nation a interpellé « ceux qui occupent les devants de cette campagne empreinte d'analphabétisme historique et politique et ceux qui agissent dans l'ombre ».*

«L'Algérie a toujours refusé de s'inscrire dans un langage de haine et d'inimitié », a souligné le Bureau du Conseil de la nation qui s'est réuni hier sous la présidence de Salah Goudjil. À cette occasion, il a évoqué « les développements des relations algéro-françaises marqués par les manœuvres du courant d'extrême droite en France qui entretient un climat de parades qui reflète sa haine viscérale envers tout ce qui est algérien, et ce, en sus des tentatives de mobiliser le peuple français par la voie de campagnes tendancieuses à l'instar de pseudo-aides financières octroyées à notre pays afin

de porter atteinte à l'Algérie ». Le Bureau du Conseil de la nation a interpellé « ceux qui occupent les devants de cette campagne empreinte d'analphabétisme historique et politique et ceux qui agissent dans l'ombre », rappelant que « l'Algérie, depuis la guerre de libération, a toujours refusé de s'inscrire dans un langage de haine et d'inimitié, comme elle a toujours distingué entre le peuple français et le colonialisme français ».

«Cette extrême droite toute souillée de son passé infâme s'est alliée au colonialisme makhzenien et sioniste, car leurs intérêts s'entrecroisent et tendent vers les

mêmes vils objectifs focalisant sur la tentative de porter atteinte à l'Algérie et à sa stabilité », relève la même source. Et d'ajouter :

« Ces comportements malsains et ces agendas obséquieux ne se sont pas limités à l'Algérie, mais ils ont été étendus à plusieurs nations africaines, aidés en cela par leurs suppôts originaires de ces pays outrepassant toutes les traditions, us et coutumes en matière de politique, d'économie et d'intérêts communs ».

Dans le même contexte, le Bureau « a salué les déclarations responsables de certains acteurs politiques français favorables à un dialogue constructif, tout en regrettant le double discours du président français actuel, qui reflète l'influence du néo-colonialisme odieux sur la scène politique fran-

çaise oscillant entre reconnaissance des crimes coloniaux passés et tergiversations concernant des actes concrets liés à la mémoire et à la coopération bilatérale ». Le Bureau élargi a également exprimé « sa reconnaissance envers le rôle crucial et les efforts appréciables de tous les diplomates algériens et de l'équipe de la mission permanente auprès des Nations unies ». « Cela intervient alors que l'Algérie assure la présidence tournante mensuelle du Conseil de sécurité de l'ONU, marquant son empreinte dans les instances onusiennes et défendant fermement les bases d'une paix durable par la négociation et le rejet de l'usage de la force dans le règlement des conflits », note le communiqué.

Y.B.

### MATHILDE PANOT, UNE DÉPUTÉE FRANÇAISE DE LFI, LE DIT SÈCHEMENT :

## Bruno Retailleau, un « piètre agitateur »

Accentuées par une politique de plus en plus agressive et une proximité croissante avec l'extrême droite, les récentes déclarations des membres du gouvernement d'Emmanuel Macron sur l'Algérie, loin d'apaiser les tensions, ne font qu'envenimer un climat déjà fragile, soulignant l'incohérence d'une diplomatie qui semble se perdre dans des jeux politiques internes tout en sacrifiant les liens historiques avec l'Algérie. Parallèlement, des voix dissidentes, bien que marginalisées par un environnement médiatique dominé par une ligne gouvernementale unifiée, alertent sur les conséquences dramatiques d'une telle approche. Le groupe parlementaire du parti La France insoumise (LFI) a vivement dénoncé les attaques récentes de certains ministres et responsables français contre l'Algérie. Dans un communiqué, le parti a critiqué une « escalade d'agressivité irresponsable » alimentée notamment par des proches du président Macron, dont le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau. «Certains diri-

geants semblent engagés dans une absurde logique de revanche et utilisent un vocabulaire guerrier inacceptable », a indiqué le communiqué, fustigeant la volonté de détérioration des liens entre la France et l'Algérie. Le parti a appelé à mettre fin à toute posture néocoloniale, affirmant que des relations équilibrées doivent être fondées sur le respect mutuel. Mathilde Panot, une députée française du parti « La France insoumise » (LFI) a vigoureusement dénoncé les provocations de Bruno Retailleau contre l'Algérie, le qualifiant de « piètre agitateur ». Mathilde Panot s'est indignée du fait que le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, « s'improvise en diplomate avec l'Algérie, mais n'est en finalité qu'un piètre agitateur ». « Votre ministre de l'Intérieur s'est illustré par ses déclarations racistes en qualifiant une partie de nos concitoyens de Français de papiers », a déploré la présidente du groupe parlementaire « La France insoumise », Mathilde Panot, à l'adresse du Premier ministre François Bayrou,

lors du débat sur la politique générale du gouvernement français.

De son côté, Ségolène Royal, ancienne ministre, a exprimé son désaccord, évoquant la « dette morale » de la France envers l'Algérie. Et de rappeler les crimes commis durant la colonisation, soulignant les dégâts causés en raison de l'exploitation des ressources algériennes. Elle a également mis en lumière le rôle des travailleurs algériens dans le développement économique de la France. « L'avenir se construit en reconnaissant le passé et notre histoire commune douloureuse avec l'Algérie », a-t-elle ajouté, appelant à des relations diplomatiques respectueuses et équilibrées.

Par ailleurs, le ministre français de la Justice, Gerald Darmanin, rejoint la meute, en menaçant d'annuler l'accord de 2013 qui permet aux titulaires de passeports diplomatiques algériens de circuler librement en France sans visa. En vigueur depuis 10 ans, cet accord avait été signé dans un esprit de coopération bilatérale. A.M.

## Aides françaises à l'Algérie : un canular

L'Algérie vient encore une fois de démentir avoir reçu une aide au développement d'un montant de 130 millions d'euros de la part de la France et considéré la déclaration du ministre français de l'Intérieur à ce sujet comme un « canular trompeur et honteux ». Dans ce cadre, l'APS a publié une dépêche intitulée « Algérie-France, de quelle aide au développement parle-t-on ? » dans laquelle elle remet les pendules à l'heure. « Il n'y a en fait aucune aide publique française au développement de l'Algérie », soutient l'APS, qui indique que les discours des partis de droite en France qui parlent de l'existence d'une aide sont « une tromperie majeure visant à donner une image de la France honorant ses engagements internatio-

naux et à salir l'image de l'Algérie ». La dépêche de l'APS détaille la réalité de l'aide au développement que Paris prétend accorder à l'Algérie, précisant qu'avant 1994, il s'agissait en fait de « prêts d'approvisionnement qui aidaient les entreprises françaises à maintenir leur part du marché algérien ». Toutefois, l'Algérie a officiellement renoncé à ce mécanisme de financement des exportations françaises faussement présentée comme une aide à l'Algérie. L'APS note qu'une enveloppe financière d'environ 5 millions d'euros, liée à la mise en œuvre de projets de coopération bilatérale, n'est pas catégorisée comme de l'aide publique au développement. Ces précisions de l'APS font suite aux déclarations de Bruno Le Roux, ministre fran-

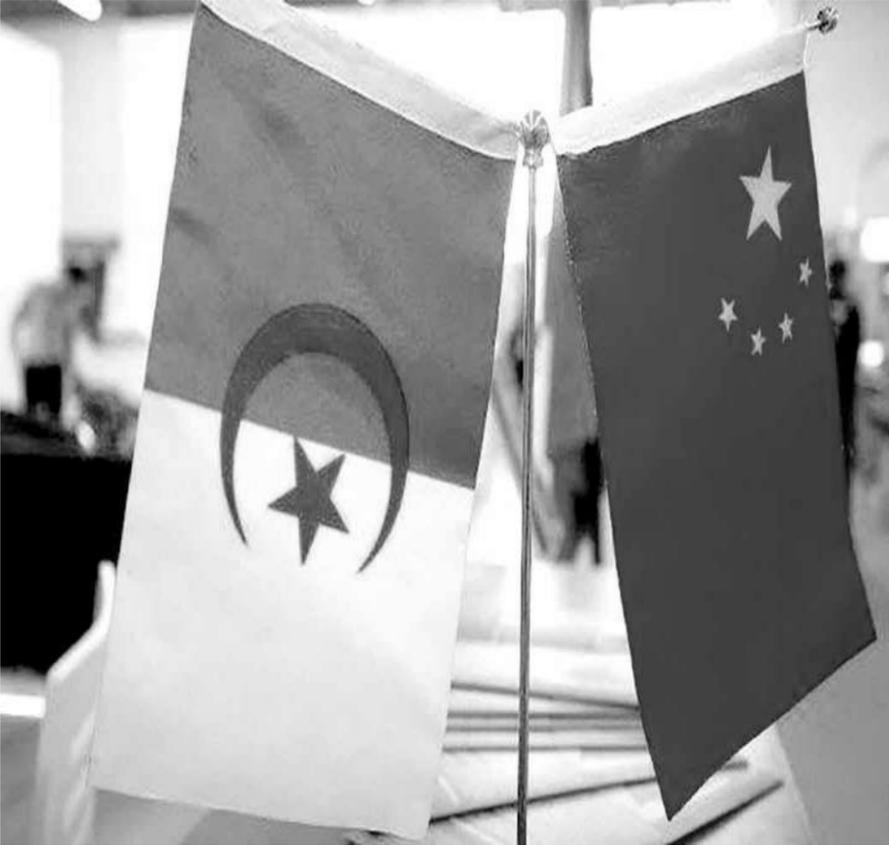
çais de l'Intérieur, et de plusieurs autres personnalités politiques de droite françaises, qui ont appelé à des mesures punitives contre l'Algérie, notamment à la suspension de l'aide au développement, à la réduction des visas et à l'annulation de l'accord de 1968 sur l'immigration. Ces déclarations interviennent dans le contexte d'un nouvel épisode de crise politique et diplomatique entre les deux pays alimenté en gros par l'extrême droite française. Si les statistiques de la Commission européenne pour 2022, préparées sur la base des informations fournies par la partie française, indiquent que la valeur totale de cette prétendue aide s'élève à environ 130 millions d'euros, l'APS explique qu'il ne s'agit en fait que d'un transfert de fonds

de la France vers la France, dont l'État algérien ne bénéficie en aucune façon. « 80 % de l'aide annuelle fournie par la France à l'Algérie ne quittent même pas le territoire français. Cette partie, dont la valeur totale ne dépasse pas 106 millions d'euros, est dirigée directement vers les écoles et universités françaises afin d'encourager ces institutions à accueillir des étudiants algériens. Les 20 % restants sont destinés « au financement d'activités servant les intérêts français en Algérie, notamment la promotion de la langue et de la culture françaises, le soutien aux organisations non gouvernementales françaises actives en Algérie et le renforcement de la présence économique française en Algérie », précise l'APS. R. N.

ALGÉRIE-CHINE

# Une amitié solide et un partenariat stratégique

Entre Alger et Pékin, une amitié sincère et une coopération riche et dense les lient depuis le début de la guerre de libération, Pékin ayant été le premier pays non arabe à reconnaître le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), c'est-à-dire en pleine guerre d'indépendance.



**Merouane Korso**

Le lien très fort entre les deux pays et les deux peuples a été en fait rappelé avec fierté et éloquence hier à Alger par le nouvel ambassadeur de la république populaire de Chine à Alger, M. Dong Guangli. Présidant une cérémonie organisée au siège de l'ambassade de Chine à Alger et en présence de M. Yang Wanming, président de l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers (APCAE), l'ambassadeur chinois a affirmé que la Chine et l'Algérie "sont des partenaires naturels liés par une amitié séculaire, l'Algérie étant le premier pays à établir un partenariat stratégique global avec la Chine". Le diplomate chinois a, en outre, souligné que "la nature des relations entre l'Algérie et la Chine est particulière, notamment au regard des relations historiques" entre les deux pays liés par "une histoire

riche en solidarité et coopération. Il a également salué l'amitié séculaire entre les deux pays et le partenariat stratégique global entre son pays et l'Algérie, premier État arabe à établir un partenariat stratégique global avec la Chine. Après avoir salué "le soutien de l'Algérie à son pays pour sa réintégration au sein de l'Organisation des Nations unies en 1971, l'ambassadeur a indiqué que plusieurs projets communs illustrent la coopération fructueuse entre l'Algérie et la Chine. Il faut ici rappeler qu'historiquement, la Chine a été l'un des premiers soutiens du Front de libération nationale (FLN) durant la révolution armée et, en retour, l'Algérie a soutenu l'adhésion de la République populaire à l'ONU en 1971. Le diplomate a également rappelé que le président chinois, M. Xi Jinping, avait réaffirmé dans son message de félicitations au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa réélection en

septembre 2024, la volonté de "poursuivre le renforcement de la confiance politique mutuelle, d'approfondir la coopération cruciale et d'ouvrir de plus larges perspectives" entre les deux pays, se disant disposé à œuvrer pour "le renforcement des relations entre les deux pays afin de promouvoir le partenariat stratégique global au plus haut niveau". La coopération économique et commerciale entre les deux pays a connu en moins de dix ans une croissance formidable autant dans le BTP, les transports et les infrastructures routières et les grands ouvrages d'art que dans le commerce et la distribution. Entre 2010 et 2020, les entreprises chinoises installées en Algérie enregistrent un essor important et consolident leur position dans des secteurs où elles s'imposeront comme les plus concurrentielles.

Quelque 480 sociétés étaient enregistrées en 2007, soit 11,9 % du total des entreprises étrangères, et elles culmineront à 1 200 en 2020 (9 %). Si cette évolution suit celle des autres grands pays intervenant en Algérie comme la France ou la Turquie, c'est surtout la spécialisation de ces entreprises dans certains secteurs d'activité qui les différencie par rapport à celles des autres pays partenaires de l'Algérie. De 2007 à 2020, le poids des sociétés spécialisées dans le commerce et l'importation de biens d'équipement et de consommation passe de 57 à 19 % du total des entreprises chinoises, alors que celles spécialisées dans les travaux de construction et d'infrastructures, les télécommunications et l'hydraulique représentent 55 % en 2020 contre 24 % en 2007. Cette embellie et cette offensive des opérateurs chinois en Algérie ont tout naturellement placé Pékin comme premier partenaire économique et commercial de l'Algérie, détrônant la France et l'Espagne. En 2022, la Chine était le 1<sup>er</sup> fournisseur de l'Algérie (avec une part de marché de 18,6%), suivie par la France (14 %) et l'Italie (7,7 %). De son côté, le président de l'APCAE a salué le rôle pivot de l'Algérie en Afrique et en Méditerranée, soulignant que "la coopération mutuelle approfondie et concrète entre l'Algérie et la Chine dans différents

domaines est devenue un modèle à suivre". Il a appelé, à cette occasion, à établir des ponts d'échange entre les deux peuples, à mettre à profit les associations d'amitié et à intensifier les visites entre les deux pays. La confiance mutuelle entre les deux pays "a atteint de nouveaux sommets", alors que la coopération économique et commerciale s'est fortement développée, le commerce bilatéral total ayant dépassé pour la première fois, en 2023, les 10 milliards de dollars américains, avait souligné en mars dernier à Sétif l'ambassadeur Li Jian, qui a cédé son poste à M. Dong Gongli. La visite du président de la République en Chine l'été dernier a enfin donné un caractère stratégique à la coopération entre les deux pays. Un état de grâce appelé à durer et à se raffermir.

**M. K.**

RÉUNI HIER SOUS LA PRÉSIDENTIE DE NADIR LARBAOUI

## Le gouvernement a examiné plusieurs dossiers

Réuni hier sous la présidence, du Premier ministre, Nadir Larbaoui, le gouvernement a examiné plusieurs dossiers : formation professionnelle, inventaire des richesses forestières, hydraulique et santé. Lors de cette réunion, « une communication sur les résultats des assises nationales sur la réforme de la formation professionnelle, qui avaient pour objectif de développer une vision pratique et d'élaborer une feuille de route sectorielle pour une réforme structurelle et ambitieuse, permettant d'assurer la modernisation de ce secteur, de renforcer son attractivité, et de placer la formation professionnelle comme un pilier du développement national en adoptant des solutions adaptées aux exigences économiques et sociales, a été entendue par le gouvernement », ajoute le communiqué. En outre et dans le cadre du renforcement de la sécurité hydrique et l'augmentation du taux de récupération des eaux usées et de leur orientation vers les secteurs agricole et industriel, « le Gouvernement a examiné l'évolution d'importants projets dans le secteur de l'hydraulique, tels que le projet d'approvisionnement des habitants de Béchar, Abadla et Kenadsa à partir des eaux souterraines du champ de captage El Guetrani, commune de Beni Ounif, et la réalisation des deux stations d'épuration des eaux usées de la ville de Béchar et de la ville nouvelle de Bouinan à Blida », souligne le document. Par ailleurs, « le Gouvernement a examiné les moyens de développement du cadre réglementaire relatif aux modalités d'homologation des dispositifs médicaux, afin d'accorder plus de flexibilité à l'organisme chargé de l'examen des dossiers concernés par cette procédure, dans le respect des normes scientifiques et internationales pertinentes », conclut le communiqué.

**Y.B.**

## ELLE S'ENGAGE À INVESTIR DAVANTAGE EN ALGÉRIE SINOPEC voit grand, et surtout loin

L'entreprise pétrolière chinoise SINOPEC manifeste sa volonté de développer une coopération pratique avec l'Algérie en matière d'exploitation des hydrocarbures (pétrole et gaz). Représentée par sa filiale Soogl-Algérie, SINOPEC International Energy Investment veut élargir ses investissements dans les filières pétrolière, gazière et pétrochimique, a affirmé son représentant officiel en Algérie, Wu Xiuli. « Notre volonté d'élargir nos investissements +en illimité+ en Algérie dans les filières pétrolière, gazière et pétrochimique est une option qui lui est exclusivement réservée », a déclaré Wu Xiuli, mardi à l'APS, en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Bechar. « Depuis la promulgation de la loi sur les hydrocarbures, ouvrant le champ pétrolier en Algérie à la concurrence pour l'obtention des contrats, élargis aux sociétés étrangères, en offrant des avantages fiscaux à celles-ci, SINOPEC a manifesté cette

volonté de développement d'une coopération réelle avec l'Algérie », a-t-il précisé. Le groupe SINOPEC, une compagnie publique chinoise activant dans les secteurs de l'énergie et de la pétrochimie, est classé 1<sup>re</sup> entreprise en Chine, avec une présence dans six régions très importantes : en Afrique, au Moyen-Orient, aux Amériques du Sud et du Nord, en Asie et en Russie, soit un total de 72 pays, dispose de moyens financiers et technologiques très avancés et a réalisé un chiffre d'affaires avoisinant les 500 milliards de dollars US en 2023, a-t-il ajouté.

### SINOPEC EXPLOITE LE GISEMENT DE ZARZAITINE EN PARTENARIAT AVEC SONATRACH

SINOPEC International Energy Investment, présente en Algérie depuis 2004 à travers sa filiale Soogl-Algérie (basée dans la wilaya d'Illizi), estime que « l'Al-

gérie qui dispose d'un important potentiel, pétrolier et gazier, veut développer un partenariat avec l'Algérie, basé sur le principe gagnant-gagnant », a signalé Wu Xiuli. « Outre l'aspect business, SINOPEC-Investment, de par son statut étatique, est mue par une volonté d'atteindre avec l'Algérie, une coopération à la hauteur de ses capacités et surtout des ambitions des hautes instances politiques des deux pays amis (Chine et Algérie), une coopération élevée au rang de stratégique globale à l'occasion de la visite historique en juin de l'année 2023, du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune », a tenu à souligner Wu Xiuli. SINOPEC exploite actuellement en partenariat avec Sonatrach, le gisement de Zarzaitine (wilaya d'Illizi), dans le cadre d'un contrat d'association ayant pour objet la récupération et la valorisation des hydrocarbures du gisement, a fait savoir la même source.

SOUS LA PRÉSIDENTIE DE L'ALGÉRIE

# Le Conseil de sécurité discute de la crise yéménite

**Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni hier, sous la présidence algérienne, pour examiner la situation au Yémen. Dans le cadre d'une séance publique suivie de consultations à huis clos, les acteurs clés de la scène onusienne ont apporté leur éclairage sur les défis persistants et les nouvelles menaces pesant sur le pays, théâtre d'une crise humanitaire sans précédent.**

**Aïda Mouni**

**H**ans Grundberg, envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, et Joyce Msuya, sous-secrétaire générale aux affaires humanitaires, ont pris la parole en plénière, dressant un tableau alarmant de la situation. Le général Michael Beary, à la tête de la Mission d'appui à l'Accord sur Hodeidah (MINUAAH), a quant à lui réservé son intervention aux consultations à huis clos. La réunion a été marquée par des

discussions sur les répercussions des récents développements géopolitiques, notamment les frappes aériennes attribuées à l'entité sioniste, qualifiées de facteur aggravant pour la stabilité régionale. Ces interventions militaires, particulièrement autour des ports stratégiques de Hodeidah et de Sanaa, menacent d'asphyxier l'approvisionnement en nourriture, médicaments et biens de première nécessité, essentiels pour un pays déjà à genoux. Joyce Msuya a également alerté sur l'impact opé-



rationnel de ces attaques, en écho aux préoccupations exprimées récemment par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Le Plan de réponse humanitaire 2025 pour le Yémen, dont la publication est imminente, devra s'adapter à ces nouvelles contraintes, a-t-elle indiqué, tout en appelant les donateurs à redoubler d'efforts financiers. Hans Grundberg a, pour sa part, détaillé ses récents déplacements

dans la région, y compris une visite à Sanaa, la première depuis mai 2023. Le diplomate suédois a insisté sur l'urgence de définir une feuille de route pour la paix, mettant en avant l'importance d'un dialogue politique piloté par les Yéménites eux-mêmes. Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a réitéré, dans une déclaration en amont de la réunion, l'engagement de son

pays à défendre les causes arabes au sein du Conseil. « La situation au Yémen, comme au Liban, en Syrie et au Soudan, reste une priorité pour l'Algérie, qui prendra les mesures nécessaires face à ces développements préoccupants », a-t-il affirmé. Présider le Conseil de sécurité en ce mois de janvier confère à l'Algérie une responsabilité particulière dans le suivi de ces dossiers brûlants. À travers sa position, Alger aspire à consolider son rôle diplomatique, tout en mettant en lumière les défis multiples auxquels le Yémen fait face : un conflit complexe, un effondrement économique et des tensions exacerbées par des ingérences extérieures. Reste à voir si cette réunion, marquée par des analyses contrastées et des appels réitérés à la désescalade, pourra déboucher sur des mesures concrètes pour sortir le Yémen de l'impasse. **A. M.**

FACE À LA MENACE D'UNE INTERDICTION DES ACTIVITÉS DE L'UNRWA

## L'Algérie mobilise l'ONU

**Younes B**

Face à la menace imminente d'une interdiction des activités de l'UNRWA dans les territoires palestiniens occupés, l'Algérie a obtenu la tenue d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU ce vendredi, en consultations à huis clos. L'objectif : sauver l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine, essentiel pour des millions de Palestiniens dépendants de son assistance.

Depuis l'adoption par le parlement sioniste, en octobre dernier, de deux lois interdisant les activités de l'UNRWA dans les territoires occupés, l'agence humanitaire est sur le point de perdre sa capacité d'action à Ghaza et en Cisjordanie. Ces textes, qui entreront en vigueur le 29 janvier, visent également à interdire toute coopération entre l'entité sioniste et l'Office, compromettant sa logistique et son fonctionnement.

Cette décision, qualifiée par l'Algérie de violation flagrante du droit internatio-

nal, a déclenché une mobilisation diplomatique intense. En sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, Alger a multiplié les initiatives pour éviter l'effondrement de l'UNRWA. La réunion prévue vendredi doit permettre à Philippe Lazzarini, commissaire général de l'agence, de présenter un état des lieux alarmant.

Créée en 1949 pour soutenir les réfugiés palestiniens dispersés entre la Jordanie, le Liban, la Syrie, la Cisjordanie et Ghaza, l'UNRWA joue un rôle vital. Aujourd'hui, elle accompagne 5,6 millions de personnes, fournissant éducation, soins de santé et aide alimentaire. Mais à Ghaza, où les infrastructures sont dévastées, l'agence est devenue le dernier recours pour une population enfermée dans une crise humanitaire aggravée par les bombardements israéliens d'octobre 2023.

Les chiffres présentés par Philippe Lazzarini sont accablants : 70 % des écoles de l'UNRWA à Ghaza ont été détruites, 80 % des familles vivent sans accès régulier à la nourriture, et plus de 96 %

des enfants souffrent de malnutrition. Près de 600 000 enfants, souvent traumatisés, sont privés d'éducation dans un territoire réduit à des ruines.

Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, a affirmé que son pays ne ménagerait aucun effort pour défendre l'UNRWA, qu'il considère comme « irremplaçable ». Cette posture s'inscrit dans une approche plus large d'Alger, qui préside le Conseil de sécurité en ce mois de janvier et fait des causes arabes une priorité de son mandat.

« Nous espérons parvenir à un consensus pour permettre à l'UNRWA de poursuivre son travail au service des réfugiés palestiniens », a déclaré M. Bendjama. Mais le contexte reste tendu, les autorités sionistes justifient leur offensive contre l'agence par des accusations d'« anti-israélisme institutionnalisé », une rhétorique rejetée par les défenseurs des droits humains. Alors que la décision israélienne d'interdire l'UNRWA pourrait entrer en vigueur dans deux

semaines, les partenaires de l'agence redoutent un effondrement de l'assistance humanitaire. Jamie McGoldrick, ancien coordinateur humanitaire de l'ONU à Ghaza, estime que la fermeture de l'UNRWA serait « un coup fatal pour une population déjà acculée ». Pour les Palestiniens de Ghaza, l'UNRWA représente plus qu'une agence humanitaire, elle est le symbole d'une reconnaissance internationale de leur droit à vivre dignement. Mais l'urgence de la situation impose des actions concrètes au-delà des déclarations d'intention. Vendredi, au Conseil de sécurité, les positions des États membres seront scrutées avec attention. En convoquant cette réunion, l'Algérie espère rallier la communauté internationale à une cause qui transcende les clivages, préserver un filet de sécurité indispensable pour des millions de Palestiniens et rappeler à l'occupant ses obligations au regard du droit international. Reste à savoir si cet appel sera entendu. **Y. B.**

LE HAMAS ET LE DJIHAD ISLAMIQUE ONT APPROUVÉ L'ACCORD

## Le dernier virage des négociations

**Boualem B**

Il y a de plus en plus de signaux que les négociations sur le cessez-le-feu approchent de leur conclusion. Une source palestinienne au fait des négociations confirme à un journal libanais qu'un accord global de cessez-le-feu dans la bande de Gaza est enfin approuvé par les deux parties, mais que certains détails entravent encore la signature de l'accord et l'annonce officielle de la trêve. D'après la source interrogée par le journal, l'entité d'occupation n'a pas fourni de détails sur le mécanisme d'échange de prisonniers, ni d'éclaircissements sur la manière dont les blessés pourront quitter la bande de Gaza pour recevoir des soins médicaux à l'étranger. L'entité d'occupation n'a pas également fourni d'agenda sur le retrait des forces militaires de la bande de Gaza, ni de détails sur la gestion du point de passage de Rafah et l'entrée des camions d'aide humanitaire. Même si pour tout le monde la signature de l'accord est immi-

nente, il demeure néanmoins que les petits calculs de l'occupation israélienne freinent encore la fin des hostilités et peuvent créer des surprises. Les divers scénarios autour des répercussions sur le gouvernement d'occupation avancés par les extrémistes du gouvernement font encore hésiter Netanyahu à aller de l'avant malgré les fortes pressions américaines à conclure cet accord avant ce 20 janvier. Cet accord, selon CNN qui a révélé les détails, comprend trois étapes. La première étape, d'une durée de 42 jours, verra la libération de 33 prisonniers israéliens, dont des femmes, des enfants, des hommes de plus de 50 ans et des blessés. En contrepartie, Israël libérera 1000 prisonniers palestiniens, dont des Palestiniens condamnés pour avoir tué des Israéliens. Les civils pourront retourner librement dans le nord de la bande de Gaza, parallèlement au retrait progressif de l'armée d'occupation de l'enclave. Dans cette première étape, l'armée d'occupation est autorisée à rester le long de la frontière entre

Gaza et l'Égypte. En ce qui concerne les deuxième et troisième phases, il a été convenu que les négociations commencent le 16<sup>e</sup> jour de la première phase. Les deux dernières phases prévoient respectivement la libération des otages masculins et un retrait plus massif de l'armée d'occupation, puis le retour de la totalité des otages vivants ou morts et le départ de l'armée israélienne de la bande de Gaza. Si cet accord en trois phases, malgré ses parts d'ombre, est bien accueilli par beaucoup de pays, les représentants des familles des prisonniers israéliens à Gaza, pour leur part, ont exigé un « accord global », exprimant leur refus de restituer « seulement 33 personnes enlevées et de laisser les autres face à l'inconnu ». Lors d'une conférence de presse organisée à l'issue d'une rencontre avec le Premier ministre israélien, les familles ont accusé le gouvernement d'essayer de « les faire taire ». D'autre part, le chef de l'opposition israélienne, Yair Lapid, a une nouvelle fois proposé de protéger le gouverne-

ment de Netanyahu de l'effondrement, au cas où les ministres d'extrême droite qui rejettent l'accord de cessez-le-feu démissionneraient. Pour rappel, le ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, avait menacé de démissionner si un accord était conclu avec le Hamas. Il a exhorté son acolyte ministre d'extrême droite Bezalel Smotrich à le rejoindre, ce qui pourrait faire basculer la coalition de Netanyahu. Au vu des développements sur le terrain, l'entité d'occupation semble déterminée à poursuivre les massacres jusqu'à la dernière minute. Selon l'agence Wada, les troupes militaires de l'occupation ont commis six massacres contre des familles dans la bande de Gaza au cours des dernières 24 heures, entraînant la mort d'au moins 62 Palestiniens et des blessures à 235 autres. La même source ajoute que cinq civils palestiniens sont tombés en martyr ce mercredi matin dans des frappes israéliennes ciblant le camp de réfugiés de Bureij au centre de la bande de Gaza. **B. B.**

## SALON DE L'AGRICULTURE D'EL-MENIAË L'ONAB Nutrition reçoit des agriculteurs de Tamanrasset



La société ONAB Nutrition, qui prend part à la troisième édition du Salon de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et de l'élevage à El-Meniaâ, organisée du 13 au 16 janvier, se dit fière de recevoir, au niveau de son stand, des agriculteurs des wilayas du Sud, ainsi que des étudiants et experts en agronomie. "Les agriculteurs de la wilaya de Tamanrasset visitent notre stand de l'ONAB Nutrition et rencontrent nos représentants pour profiter de leurs conseils concernant les activités agricoles et

établir des projets futurs au niveau des wilayas du sud. M. Zoubiri Othman, titulaire d'un master en biologie et investisseur agricole à Timimoune, visite le stand de l'ONAB Nutrition pour s'informer sur ses services relatifs à ses activités, ainsi que la visite des étudiants du département d'agriculture de l'université d'El Ménia", indique ONAB Nutrition. Près de 62 exposants, investisseurs dans le domaine agricole, issus de différentes régions du pays, prennent part à la troisième édition du

Salon de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et de l'élevage organisé du 13 au 16 janvier 2025 à la salle omnisports de la commune de Hassi-El-Gara, wilaya d'El-Meniaâ. Représentants d'entreprises nationales versées dans divers segments agricoles, les participants exposent une panoplie de produits et d'équipements agricoles, dont ceux de labours-semailles, de forage de puits, en sus d'autres entreprises spécialisées dans la production végétale, des équipements électriques, solaires notamment sollicités par les agriculteurs. Initié par la société Agroexpo, ce salon regroupe aussi des agronomes et des experts en économie qui ont, à cette occasion, mis en exergue le potentiel agricole de la région à la faveur des résultats obtenus dans divers créneaux agricoles aidés par les conditions climatiques et hydro-édaphiques dont regorge la région, constituant également un facteur de développement de la richesse animale.

## INSTITUT PASTEUR D'ALGÉRIE Organisation d'une nouvelle session du cours CESAM



L'Institut Pasteur d'Algérie organise une nouvelle session du cours CESAM (Statistiques appliquées à la médecine et à la biologie) qui se déroulera du 17 février au 14 juillet 2025. Les médecins, pharmaciens, vétérinaires, biologistes et autres scientifiques sont concernés par cette session. Le lieu : annexe de l'Institut Pasteur d'Algérie d'El Hamma. Les horaires du cours : tous les lundis de 13 h 30 à 16 h 30. La fin du cours est sanctionnée par un examen final. Une note supérieure ou égale à 10/20 donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite au CESAM. Une note inférieure à 10/20 donne lieu à un ajournement du candidat et à la possibilité de repasser l'examen lors de la ou des session (s) suivante (s). L'absence

non justifiée à l'examen est considérée comme un abandon et n'ouvre à aucun droit, selon l'institut. Le nombre de places disponibles est de 50. Quant au dossier à fournir : Une fiche d'inscription à retirer au niveau du service Stages et enseignements relevant du département Formation de l'Institut Pasteur d'Algérie (Dely Ibrahim) ou à télécharger sur le site Web [www.pasteur.dz](http://www.pasteur.dz) via la page suivante <https://pasteur.dz/fr/cours-ipa> et sur les pages des réseaux sociaux de l'institut ; une copie de la carte nationale d'identité ; une copie du diplôme ou une attestation de travail ; Les frais d'inscription et de documentation d'un montant de 20.600 DA ( TTC ) ; Une photo d'identité.

## Hydrocarbures: publication de deux décrets présidentiels portant approbation des contrats d'exploitation

Un décret présidentiel n° 24-438 du 29 Joumada Ethania 1446 correspondant au 31 décembre 2024 portant approbation du contrat pour l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé «Menzel Lejmat», conclu à Alger le 15 juin 2023 entre la société nationale «SONATRACH-S.P.A» et les sociétés «PT Pertamina Algeria Eksplorasi Produksi» et «REPSOL EXPLORACION 405A, S.A», vient de sortir dans le dernier numéro du journal officiel. Un autre décret présidentiel n° 24-437 du 29 Joumada Ethania 1446 correspondant au 31 décembre 2024, est également sorti

dans le dernier numéro du journal officiel, portant cette fois-ci, l'approbation de l'avenant n° 6 au contrat du 13 octobre 2001 pour la recherche, l'appréciation et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre dénommé «Ledjmet» (bloc : 405 b), conclu à Alger le 25 juin 2024 entre la société nationale «SONATRACH-S.P.A» et les sociétés «First Calgary Petroleum L.P.» et «Eni Algeria Exploration B.V.». Ces deux contrats sont approuvés et seront exécutés, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

## Sonelgaz dément

Sonelgaz-énergie renouvelable a démenti les informations diffusées ces derniers jours, selon lesquelles Sonelgaz aurait signé un contrat avec une société italienne dans le domaine des équipements utilisés dans la production d'énergie solaire photovoltaïque. La société a démenti, dans un communiqué, cette information et a souligné que les médias officiels et les canaux de communication du groupe sont les seuls autorisés à publier toute information liée à l'activité de la société,

à ses succursales, et à ses partenariats internes ou externes, afin de garantir la fiabilité de ce qui est publié concernant Sonelgaz. Le communiqué ajoute que "Sonelgaz - Energies Renouvelables se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires contre toute personne ou entité médiatique, nationale ou internationale, en cas de publication de toute fausse information pouvant nuire à l'image et à la réputation de l'entreprise".

## La campagne de lutte contre les feux de forêt à partir du 1<sup>er</sup> juin

La campagne de lutte contre les feux de forêt est ouverte par arrêté du wali du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre de chaque année. Les dates d'ouverture et de clôture de la campagne peuvent être avancées ou retardées pour des considérations particulières, notamment les conditions météorologiques, dans les mêmes formes. C'est ce qui ressort du décret exécutif n° 24-429 du 28 Joumada Ethania

1446 correspondant au 30 décembre 2024 fixant l'organisation de la campagne de lutte contre les feux de forêt. Le plan de wilaya de lutte contre les feux de forêt, comprend l'ensemble des moyens humains et matériels de l'administration chargée des forêts, mobilisables en cas d'incendie de forêt, et les moyens des autres organismes et insti-

tutions dans le but d'assurer la lutte contre les feux de forêt. Le décret précise aussi que toute personne constatant la présence d'un feu en forêt ou à proximité, est tenue de procéder à son extinction et, dans le cas d'impossibilité, d'en informer les services forestiers ou de la protection civile ou toute autre autorité la plus proche du foyer d'incendie. Les populations, qu'elles soient ou non usa-

gères de biens forestiers ou détentrices, en forêts, de droits réels, sont tenues d'apporter leur concours dans la lutte contre les feux de forêt. Les personnes bénévoles, dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt, sont assimilées à des agents publics pour les dommages qu'elles subissent ou ceux qu'elles peuvent occasionner à des tiers de par leur intervention.

**L'EXPRESS**



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz  
www.l'expressquotidien.dz  
TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger  
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

DANS LES WILAYAS D'ALGER  
ET DE TIPAZA

## SEAAL a distribué 387 millions de M<sup>3</sup> d'eau potable en 2024

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a distribué 387 millions de M<sup>3</sup> d'eau potable en 2024 dans les wilayas d'Alger et de Tipaza, a indiqué un communiqué de la société. En 2024, la SEAAL a consacré plus de 320 millions de M<sup>3</sup> à la wilaya d'Alger, dont 51 % à partir des stations de dessalement d'eau de mer, 27 % des eaux souterraines et 22 % des eaux superficielles. La wilaya de Tipaza a, quant à elle, bénéficié de 67 millions de M<sup>3</sup>, dont 38 % à partir des stations de dessalement d'eau de mer, 32 % des eaux souterraines et 30 % des eaux superficielles. Pour ce qui est du suivi de la qualité de l'eau, le laboratoire central de la SEAAL, accrédité par l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) conformément à la norme ISO 17025, ainsi que les laboratoires opérationnels répartis au niveau des principales stations, ont effectué plus de 12.000 analyses physico-chimiques et bactériologiques et pas moins de 282.000 tests de chlore. S'agissant de la réparation des fuites et de la préservation des ressources en eau, le bilan de la SEAAL fait état de la mise en œuvre d'une stratégie spécifique reposant sur des techniques avancées de détection précoce des fuites et de localisation précise, garantissant ainsi une intervention rapide et efficace. Dans ce cadre, les équipes opérationnelles et techniques de la société ont réussi, l'année dernière, à récupérer plus de 8 millions de M<sup>3</sup> d'eau dans les deux wilayas suscitées, selon le communiqué. Les équipes d'intervention ont également réussi à effectuer 28.000 opérations de réparation, consistant en 23.000 interventions dans la wilaya d'Alger et 5.000 à Tipaza.

Concernant la protection de l'environnement à travers le traitement des eaux usées et l'assainissement des réseaux, l'entreprise a traité, en 2024, quelque 100 millions de mètres cubes d'eaux usées grâce à huit (8) stations d'épuration situées dans les wilayas d'Alger et de Tipaza. Afin de mettre en œuvre leur stratégie visant à améliorer la performance du réseau d'assainissement, les équipes de SEAAL ont procédé au nettoyage de 1.300 kilomètres linéaires de canalisations en utilisant des technologies et équipements de pointe. Ces opérations ont permis d'améliorer l'efficacité du réseau d'assainissement, d'accroître sa capacité d'absorption et ainsi de protéger l'environnement tout en préservant la santé publique des citoyens. Selon le bilan, l'année dernière a connu une transition numérique "remarquable", l'entreprise ayant lancé la version mise à jour de la plateforme de paiement électronique "Fatourati", permettant aux abonnés de régler leurs factures à distance via des cartes bancaires ou la carte "Edahabia", avec une option de paiement total ou partiel des montants dus. Au total, 320.000 opérations de paiement électronique ont été enregistrées au cours de la même année. Par ailleurs, l'entreprise a introduit la plateforme "Khidmati", qui propose une large gamme de services à distance, offrant ainsi un gain de temps et d'efforts pour les citoyens.

S'agissant de la modernisation de l'infrastructure, la société SEAAL a exécuté un projet pilote pour l'installation de compteurs intelligents dans la circonscription administrative de Bab Ezzouar, et ce, dans le cadre du projet "Compteur intelligent", visant à améliorer la précision des relevés de consommation et à optimiser la gestion des ressources humaines. Parallèlement, SEAAL a lancé un service de messagerie SMS, permettant d'informer les abonnés de l'émission de leurs nouvelles factures, et de toute perturbation dans le service. À cet égard, plus de 3 millions de messages ont été envoyés l'année dernière. "SEAAL" a souligné, par ailleurs, l'importance qu'elle accorde au développement de ses ressources humaines.

En effet, le Centre de formation aux métiers de l'eau a réussi à organiser des programmes de formation intensifs, précisant que 14.000 jours de formation ont été consacrés durant 2024, au profit de 2808 travailleurs, soit 43% du total des travailleurs, ajoutant que ces sessions de formation ont couvert les domaines techniques, la gestion et le soutien, selon la même source.

DES OPPORTUNITÉS POUR LES CHERCHEURS ALGÉRIENS

# Un décret exécutif pour le recrutement des titulaires d'un doctorat

**Bonne nouvelle pour les titulaires d'un diplôme de doctorat qui n'ont pas trouvé un poste de travail. Un décret exécutif signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, vient d'être publié dans le dernier numéro du Journal officiel, daté du 30 décembre 2024, qui leur donne la possibilité d'accéder au monde du travail.**

Noor DJ

« Les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, les établissements publics à caractère scientifique et technologique et les autres établissements publics assurant des activités de recherche scientifique et de développement technologique peuvent, en cas de besoin, recruter (...) les titulaires de doctorat ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent », lit-on dans le décret.

La même source précise que les bénéficiaires de cette nouvelle mesure seront recrutés « parmi ceux n'occupant pas une fonction ou un poste et ne percevant pas de salaire ou de traitement et n'exerçant pas de profession libérale ». Le recrutement se fera, précise le décret, « en vertu d'un contrat de travail d'une durée déterminée ». Cette mesure a pour objectif de favoriser l'intégration des compétences de haut niveau dans des projets de recherche. Parmi les critères requis, selon le décret, le candidat doit détenir un diplôme de doctorat ou un diplôme étranger reconnu comme équivalent, être de nationalité algérienne, avoir ses droits civiques et être en conformité avec les obligations



relatives au service national. Le candidat, selon cette mesure, doit aussi « disposer de la santé mentale et physique nécessaire pour accomplir les missions prévues conformément aux termes du contrat et ne pas avoir été sanctionné pour un comportement incompatible avec les normes éthiques de la recherche scientifique et avoir un casier judiciaire compatible avec l'exercice de cette

fonction et ne pas avoir été réhabilité ». Le contractuel recruté bénéficie d'une « rémunération mensuelle de 60 000 dinars, répartie en deux parties, une partie fixe de 40 000 dinars et une autre variable de 20 000 dinars, dont le versement dépend d'une évaluation réalisée par l'établissement employeur. Cette rémunération est versée trimestriellement et soumise aux

cotisations de sécurité sociale et de retraite, conformément aux législations et réglementations en vigueur ». Ce nouveau dispositif réglementaire devrait encourager la recherche scientifique en Algérie. Cependant, son succès nécessite l'engagement de toutes les parties prenantes pour atteindre les objectifs tracés.

N. DJ.

BILAN HEBDOMADAIRE DE L'ANP

## Un terroriste armé s'est rendu aux autorités militaires

Le ministère de la Défense nationale a rendu public hier les résultats de ses actions durant la dernière semaine allant du 08 au 14 janvier. Il est question, en somme, d'opérations menées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé à travers le territoire national.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'Armée nationale populaire, le terroriste dénommé « Ouled El-Cheikh » dit « Abdelouahed » s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar », a annoncé le MDN dans un communiqué diffusé sur son site web. Le terroriste était, précise la même source, en possession « d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'une quantité de munitions ». D'autres détachements de l'ANP ont arrêté, a-t-on ajouté, 13 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations.

Le bilan fait état en outre de la décou-

verte par un détachement de l'ANP, lors d'une patrouille de reconnaissance au niveau du Secteur Opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, d'une cache contenant une quantité considérable de roquettes et de munitions de différents calibres ainsi que des canons de fusils mitrailleurs et d'autres objets. Une autre cache a été découverte, à Ouled Djellal, contenant des explosifs et des outils de détonation.

S'agissant de la lutte contre la criminalité organisée, la même source indique que « des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 57 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 6 quintaux et 95 kilogrammes de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc ». Il est en outre fait état de la saisie de 4,34 kilogrammes

de cocaïne et de 98634 comprimés psychotropes, lors d'autres opérations distinctes.

Le communiqué du MDN a annoncé en outre que des détachements de l'armée, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et In Salah, ont arrêté 286 individus et saisi 54 véhicules, 211 groupes électrogènes, 125 marteaux piqueurs, 2 détecteurs de métaux. Cela en plus de la saisie de « quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ». Les éléments de l'ANP ont arrêté 20 autres individus et ont saisi 7 fusils de chasse et 1 pistolet automatique. Le bilan hebdomadaire de l'ANP, a fait état de la saisie de « 6740 litres de carburants, 8 quintaux de tabacs et 63 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation ».

M.M.

EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN

# Importation de 13 000 tonnes de viande rouge

Le directeur général du Contrôle économique et de la Répression des fraudes au ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Mohamed Mezghache, a annoncé hier que 13 000 tonnes de viande rouge et 15 000 tonnes de viande blanche seront importées pour éviter la pénurie tout au long du mois sacré du Ramadhan.

**Inès B.** Cette opération a été réalisée après étude du niveau de production. La production locale s'élève actuellement à 35 000 tonnes de viande blanche. Lors de son intervention à la radio chaîne 1, M. Mezghache a révélé que, dans le cadre des préparatifs du mois sacré, des bovins vivants seront abattus pour soutenir le marché national. «Le ministère du Commerce intérieur a tenu des réunions consultatives en coordination avec les ministères de

l'Industrie et du Commerce extérieur, avec la participation des opérateurs économiques, des associations professionnelles, du Syndicat des commerçants et du Syndicat des agriculteurs, afin de faire face à toutes les fluctuations que les marchés peuvent connaître pendant le mois sacré", a-t-il déclaré. Parallèlement à ces mesures, M. Mezghache a révélé que des opérations de "suivi et d'accompagnement" sur le terrain sont menées pour les unités de production et la chaîne de distribution du gros et de détail, tout en garantissant

la qualité et le prix du produit. Afin d'assurer la continuité des opérations d'approvisionnement et de répondre aux besoins des citoyens, l'invité de la radio chaîne 1 a souligné que le système de surveillance instantanée et l'inclusion des informations dans les plateformes numériques permettent de suivre le niveau de production dans toutes les unités pour assurer sa disponibilité dans toutes les wilayas du pays. Selon lui, le ministère assure des quantités supplémentaires de tous les types de céréales pour lutter contre la spéculation et



toute fluctuation possible sur les marchés, en plus d'augmenter la production de sucre de 1 900 tonnes par jour à 4 200 tonnes par jour et d'huile de 1 800 tonnes à 3 600 tonnes par jour. Toutes ces mesures, ajoute-t-il, s'inscrivent dans le cadre d'un recensement effectué par le ministère qui porte sur la capacité de production de tous les pro-

duits de large consommation, ainsi que sur l'étude et la détermination des indicateurs de consommation, qui débutera plus précisément à la fin de ce mois. Le ministère travaille également, selon le même intervenant, à réguler les réseaux de distribution et à unifier les prix réglementés dans toutes les wilayas du pays. **I. B.**

## RÉGULATION ET APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ

### Commerçants et associations saluent les mesures du ministère du Commerce

Des représentants d'associations des commerçants et de la protection du consommateur ont mis en avant, mardi, l'importance de la vigilance et de la prudence vis-à-vis des tentatives ciblant le système de disponibilité sur les marchés, durant le prochain Ramadhan, une question sur laquelle a insisté, lundi, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Les mêmes représentants ont indiqué, en outre, que les mesures prises pour réguler le marché et assurer la disponibilité, notamment des produits de large consommation, assureraient la disponibilité du produit, ainsi que la stabilité des prix, durant le prochain Ramadhan. Ils ont également appelé, dans des déclarations à l'APS, à davantage de mesures pour l'organisation de l'activité commerciale, notamment, à travers le renforcement de la numérisation et la construction de structures commerciales tout en limitant la présence des intervenants sur le marché parallèle, relevant qu'en prévision du Ramadhan, des campagnes de sensibilisation seraient lancées au profit des commerçants de gros et de détail, quant à l'importance du respect des lois. Le président de la République avait donné, lundi lors de la réunion du Conseil des ministres, des instructions dans lesquelles, il a souligné la nécessité de faire preuve de prudence et de vigilance vis-à-vis de toute tentative d'atteinte au système de disponibilité sur les marchés, durant le prochain Ramadhan, donnant des orientations en vue d'actualiser et d'intensifier les systèmes de contrôle, tout en poursuivant la lutte contre la spéculation en imposant les sanctions juridiques les plus lourdes contre toutes les tentatives de spéculation". À ce propos, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), El Hadj Tahar Boulenouar, a affirmé l'importance de faire montre de vigilance vis-à-vis des tentatives d'atteinte à la disponibilité sur les marchés, durant le prochain Ramadhan, comme souligné par le président de la République, ce qui devra "préservier la stabilité du marché, et des prix", notamment pour les produits de large consommation. Abordant le système mis en place par les pouvoirs publics à l'effet de réguler le marché et d'assurer la disponibilité des différents produits tout au long de l'année, M. Boulenouar a mis en avant "l'importance de soutenir ce système, en

luttant contre la spéculation pour éviter tout dysfonctionnement dans l'approvisionnement du marché". Boulenouar a ajouté que l'ANCA "écarter l'éventualité de toute pénurie sur le marché, étant donné que le gouvernement a adopté plusieurs mesures qui contribueront sans aucun doute à garantir la disponibilité et la stabilité des prix de divers produits de consommation, telles que l'augmentation des quotas des opérateurs fabricants pour les produits les plus demandés pendant le mois de Ramadhan, notamment le lait, le sucre et l'huile de table, parallèlement à l'augmentation des quantités de viandes importées". Il a également souligné la mesure de prolonger la période des ventes en soldes pour tous les produits et d'organiser des marchés

temporaires pendant le Ramadan dans toutes les daïras du pays, ce qui encouragera les producteurs, garantit une plus grande disponibilité des produits, rapproche le produit du consommateur et assure la stabilité des prix. Il a ajouté que l'association lancerait des campagnes de sensibilisation au profit des commerçants de gros et de détail et des gestionnaires de marchés, sur l'importance de respecter les lois et de s'abstenir de toute pratique illégale afin de protéger les droits des consommateurs. Pour sa part, le président de l'Association de protection des consommateurs d'Alger El Aman, Hassan Menouar, a souligné l'existence d'une "volonté politique" de réguler et de contrôler le marché, traduite par les orientations données par le président

de la République lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche. Menouar a, dans ce cadre, souligné l'importance de renforcer les structures commerciales et d'améliorer la gestion, la numérisation et le suivi des produits, tout en encourageant les opérateurs du secteur parallèle à s'orienter vers le marché officiel en leur assurant un climat professionnel propice (...) pour mettre un terme à la spéculation. Il a également appelé à évaluer les réalisations accomplies en matière d'activité commerciale en général, à savoir les marchés, les installations de stockage et les grandes surfaces commerciales depuis le Ramadhan 2024 au Ramadhan 2025, afin d'améliorer davantage les conditions de l'activité commerciale."

BDL

### L'ouverture du capital s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur financier

Le directeur général de la Banque de développement local (BDL), Youcef Lalmas, a souligné, mardi soir à Oran, que l'ouverture du capital de la banque s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur financier et monétaire, offrant ainsi aux investisseurs nationaux l'opportunité de participer au processus de modernisation et d'amélioration des services de cette institution bancaire.

Lors d'une rencontre promotionnelle consacrée à cette opération, en présence des acteurs économiques d'Oran, M. Lalmas a expliqué que l'ouverture du capital de la Banque de développement local, qui prendra effet à partir du 20 janvier 2025, "répond aux directives des autorités publiques, visant à mettre en œuvre des réformes structurelles dans le secteur financier, conformément à la loi monétaire et bancaire et à la loi de finances de 2025, axées principalement sur la numérisation, l'innovation financière et la gouvernance".

L'opération, qui consiste à vendre 44,2 millions de nouvelles actions représentant 30% du capital de la banque, vise également à "renforcer le crédit et à élargir la portée de l'inclusion financière en Algérie pour parvenir à un développement durable et inclusif", a ajouté M. Lalmas. Cette initiative s'inscrit égale-

ment, selon lui, "dans le cadre des efforts visant à promouvoir le secteur bancaire algérien et à faire des banques des acteurs clés du financement de l'économie nationale, ce qui renforcera la position financière de la banque et en fera un soutien fondamental aux flux de capitaux".

Cette démarche permettra de renforcer la position financière de la Banque de développement local, lui permettant de financer davantage de projets ambitieux, et d'augmenter son capital de 103 milliards DA à 147 milliards DA, selon le même responsable.

"Notre vision, aujourd'hui, en tant que banque nationale marchant avec confiance vers son introduction en bourse, est de contribuer activement au développement du secteur bancaire, et donc au service du développement économique durable et global de notre pays", a-t-il déclaré, invitant les investisseurs et les opérateurs économiques à saisir cette opportunité d'investissement qui leur permettra de s'associer stratégiquement avec une banque nationale de renom sur la scène nationale.

De son côté, le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, a souligné que l'opération d'ouverture du capital de la Banque de développement local représente la deuxième opération

de ce type pour une banque publique, après celle du Crédit populaire algérien en 2024, qui constitue, selon lui, "la plus grande opération de souscription en Afrique, s'élevant à 112 milliards DA".

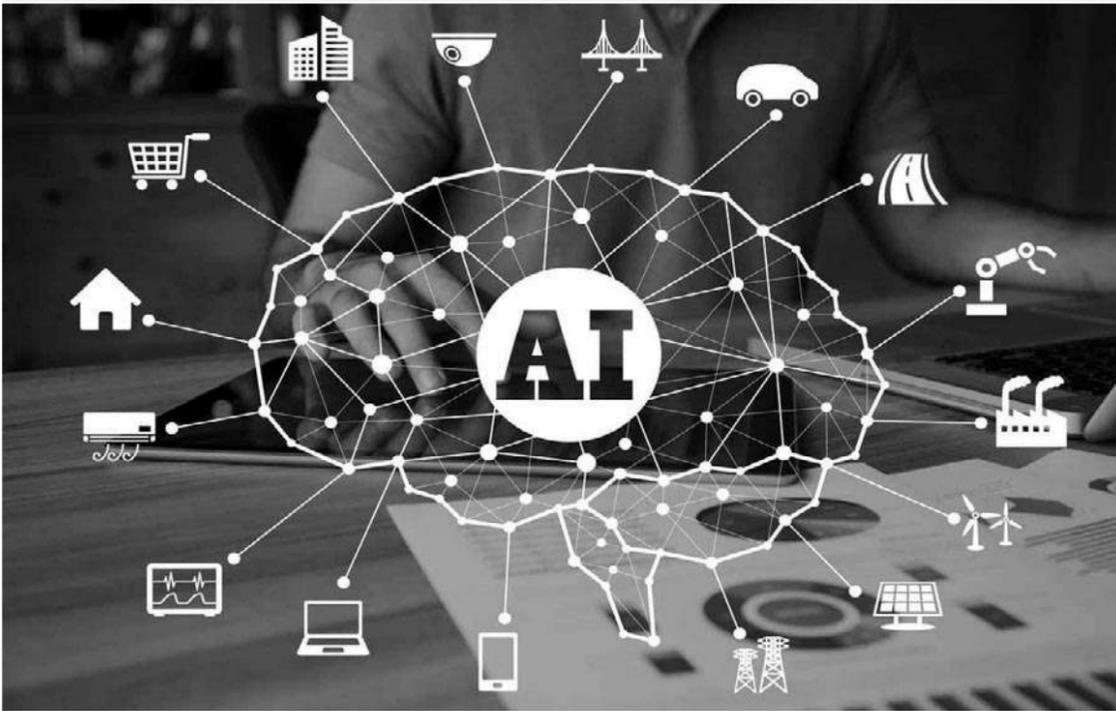
Avec l'ouverture du capital de la Banque de développement local, cette institution bancaire disposera de capacités de financement pour des projets avec une augmentation estimée à 30%, a ajouté le responsable, exprimant sa confiance quant au succès de cette opération.

Chikhi Mohamed Larbi, représentant du groupe CETIC Consulting (Centre des techniques de l'information et de la communication), a souligné que cette opération constitue "une étape importante dans le renforcement du secteur financier algérien". En tant que partenaire associé, le groupe a apporté son expertise pour soutenir cette initiative stratégique et continuera de fournir des solutions sur mesure et un fort soutien aux grands projets des entreprises nationales. Lors de cette rencontre, plusieurs interventions ont également été présentées concernant la vision stratégique et les perspectives de la banque, la performance financière de la Banque de développement local, ainsi que les modalités de souscription aux actions et les mécanismes et opportunités disponibles sur le marché financier.

LAGHOUAT

## Lancement d'un programme de formation en intelligence artificielle

Lors de sa visite dans la wilaya de Laghouat, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a mis en avant l'importance de l'utilisation des moyens pédagogiques modernes, basés sur les nouvelles technologies, qui permettront, selon lui, "d'améliorer la qualité de la formation des étudiants". Il a, à cette occasion, inauguré un laboratoire d'IA.



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a donné, mardi à Laghouat, le coup d'envoi d'un programme de formation dans les domaines des logiciels et de l'intelligence artificielle (IA). S'exprimant lors d'une visite de travail dans la wilaya, M. Baddari a indiqué que "ce programme de formation dans les domaines des logiciels et de l'IA, mis en place par son département ministériel, est destiné aux étudiants de dernière année de Licence et de Master".

Il a également souligné l'importance de cette formation pour les étudiants concernés, en vue du développement de leurs compétences en logiciels et IA, en adéquation avec les exigences de la vie professionnelle. Au cours de sa visite, le ministre s'est enquis de l'état d'avancement de la Faculté de médecine de l'Université Amar Telidji et des moyens pédagogiques disponibles. Il a également assisté à des cours types dans différentes spécialités de la faculté, telles que la médecine générale, la pharmacie et la chirurgie dentaire.

M. Baddari a affirmé que "cette faculté a bénéficié d'une attention particulière, en étant dotée de moyens pédagogiques modernes", ce qui reflète, a-t-il ajouté, "l'engagement de l'Etat à développer le secteur de la Santé et à assurer un encadrement médical de qualité". Dans ce même contexte, il a mis en avant l'importance de l'utilisation des moyens pédagogiques modernes, basés sur les nouvelles technologies, qui permettront, selon lui, "d'améliorer la qualité de la formation des étudiants".

Le ministre a aussi inauguré un laboratoire d'IA, soulignant que le développement de ce domaine fait partie des priorités du gouvernement, dans le cadre de la stratégie nationale de la transition numérique.

Par ailleurs, il a présidé la cérémonie de mise en service de l'incubateur d'entreprises de l'université, où il a reçu des explications sur les projets innovants des étudiants et diplômés. Cet incubateur constitue une plateforme de soutien à l'innovation et à l'esprit d'initiative des jeunes, en leur offrant un environnement propice pour développer

des idées et projets susceptibles de stimuler le développement économique de la région, a précisé M. Baddari. Au terme de sa visite, le ministre a présidé une cérémonie de remise de huit agréments aux bureaux d'études de l'université. Il a souligné que cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'université à l'environnement économique, invitant les propriétaires de ces bureaux d'études à participer aux projets de développement, tout en générant des revenus pour l'université. M. Baddari a également distribué cinq attestations de domiciliation aux étudiants porteurs de projets, précisant que "l'Etat continue de déployer des efforts pour soutenir le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à travers le pays".

Il a réitéré que l'intérêt porté aux nouvelles technologies et à l'innovation constitue "une pierre angulaire du développement durable", ajoutant que "l'amélioration de la qualité de la formation dans divers domaines vise à former des compétences humaines capables de relever les défis de demain".

BOUMERDES

## RACCORDEMENT DE PRÈS DE 24.000 FOYERS AUX RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES EN 2024

Près de 24.000 foyers ont été raccordés aux réseaux de gaz et d'électricité en 2024 dans la wilaya de Boumerdes. C'est ce qu'a indiqué dimanche la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. La réalisation de ces projets de raccordement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du groupe Sonelgaz visant le raccordement des nouveaux logements à l'électricité et au gaz, l'amélioration

des prestations énergétiques et l'accompagnement du développement local, a souligné à l'APS, le directeur de distribution, Said Mansour. Les projets en question ont porté sur le raccordement de près de 14.000 foyers au réseau électrique et de plus de 10.000 autres au réseau de gaz naturel. Ces opérations ont été concrétisées dans le cadre de la mise en œuvre de plusieurs pro-

grammes, dont celui destiné aux nouveaux clients ayant vu le branchement de 6.200 foyers au réseau électrique et 1.200 autres au réseau de gaz. Il est question aussi du raccordement aux réseaux énergétiques du nouveau parc de logements qui a profité à près de 7.300 foyers ayant été raccordés au réseau électrique et à près de 6.500 autres, branchés au réseau de gaz naturel.

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITÉ DE VIE À BLIDA

## GARANTIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Nadjiba Djilali, a souligné, mardi à Blida, la nécessité de réaliser un développement économique respectueux des normes environnementales, notamment dans le domaine industriel. La ministre qui a visité une unité privée de fabrication de produits de nettoyage et d'entretien, dans la zone d'activités de Bouinane, a insisté sur la nécessité de "réaliser un développement économique respectueux des normes et réglementations environnementales pour garantir un environnement sain au citoyen", saluant à ce titre le "respect des normes environnementales, par cette usine, qui dispose d'une station de traitement des eaux industrielles". Mme. Djilali a, également, loué les efforts des autorités locales en matière de sensibilisation et d'accompagnement des industriels et des investisseurs dans la mise en place de leurs propres systèmes environnementaux afin d'éviter le rejet direct des déchets solides et liquides dans la nature. Selon les explications fournies à la délégation ministérielle, la région Est de Blida compte plus d'une centaine d'établissements industriels disposant de systèmes de recyclage en circuit fermé pour le traitement de leurs déchets liquides, avant leur rejet, une fois traités et dépollués. La ministre a assuré, à ce titre, que la wilaya a réalisé un "

saut qualitatif" en matière de recyclage des déchets, au vu des unités spécialisées en la matière qu'elle compte, à l'instar de l'unité de tri des déchets relevant de l'entreprise de gestion des Centres d'enfouissement technique des déchets (CET) de Beni Merad, et d'une entreprise de récupération et de recyclage de métaux ferreux destinés à la fabrication de câbles électriques, entrée dernièrement en exploitation, après avoir bénéficié d'une autorisation d'exploitation exceptionnelle. Toujours au titre des efforts de valorisation des déchets, la wilaya a, par ailleurs, bénéficié d'un projet d'extension du CET de Oued El Alleug, qui peut désormais accueillir un volume d'un (1) million de m3 de déchets et de renforcement de cet établissement par une unité de tri des déchets ménagers, entrée en service, aujourd'hui mardi. Au siège de la wilaya, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie a procédé à la remise de 13 autorisations d'exploitation, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant sur l'accompagnement des investisseurs. Elle a, également, supervisé la signature de trois conventions entre l'Agence nationale des déchets et des collectivités locales visant l'actualisation du schéma directeur communal de gestion des déchets ménagers et assimilés.

M'SILA

## LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE PLANTATION D'ARGANIER

Une campagne de plantation d'arganiers à M'sila qui s'étend sur une superficie de 150 hectares a été lancée, a indiqué Hachemi Benyounes, responsable de l'information à la direction des services agricoles (DSA). Dirigé par la Société de développement des arbres fruitiers (SODAR), ce projet, se déroule au sein de l'unité agricole de production de la commune de M'cif. Il s'inscrit dans un programme plus vaste qui prévoit la plantation d'arganiers sur un total de 400 hectares. En plus de la plantation de 150 hectares d'arganiers cette année, une campagne similaire est prévue pour 2026, avec l'objectif de planter 250 hectares supplémentaires dans la commune de Maârif. Pour soutenir cette initiative, des travaux de création d'un réseau d'irrigation utilisant le système de goutte-à-goutte et des bassins d'eau plastifiés ont également été lancés, a précisé Benyounes.

POUR LA 1<sup>ER</sup> FOIS EN ALGÉRIE

# Un hackathon dédié à la santé numérique les 23 et 24 janvier à Alger

L'événement, une première en Algérie, se déroulera pendant deux jours à l'hôtel Sheraton d'Alger. Une opportunité unique de mobiliser les talents algériens pour transformer les défis de la santé numérique en solutions concrètes.

**A** l'ère du tout numérique, le développement des solutions d'e-santé est une nécessité. L'Algérie qui mise sur la transformation numérique du secteur de la santé abrite pour la première fois, les 23 et 24 janvier prochains, le Hackathon Algiers Slush'D 2025. Cet événement qui se déroulera à l'hôtel Sheraton d'Alger est organisé par Roche Algérie en collaboration avec Algeria Venture, sous le haut patronage du ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises ainsi que du ministère de la Santé.

Cette manifestation réunira des innovateurs qui plancheront sur des projets portant sur l'amélioration de la communication en temps réel entre les professionnels de santé, l'optimisation des parcours hospitaliers, ainsi que le renforcement du suivi des patients à distance. Selon les organisateurs, cet événement est une opportunité unique de mobiliser les talents algériens pour transformer les défis de la santé numérique en solutions concrètes pour améliorer l'accès aux soins, optimiser les parcours patients et renforcer le



système de santé. Il s'agit de transformer les idées novatrices en solutions répondant aux besoins réels des patients. En effet, l'e-Santé désigne l'utilisation des technologies numériques, telles que la télémédecine,

les dossiers médicaux électroniques et les applications de santé, pour améliorer la gestion des soins et l'accès aux services de santé. Les organisateurs avaient pour rappel, lancé un appel aux porteurs de solutions

dans ce domaine, souhaitant participer à cet événement, à s'inscrire sur le site dédié à cet effet avant le 31 décembre 2024, précisant que les candidats retenus bénéficieront de mentorat et de coaching pour développer

leurs projets, avec en ligne de mire trois défis majeurs à savoir, l'amélioration de la communication en temps réel entre les professionnels de santé, l'optimisation des parcours hospitaliers ainsi que le renforcement du suivi des patients à distance. Le Hackathon Algiers Slush'D se veut un catalyseur pour l'innovation en Algérie et une plateforme pour proposer des solutions innovantes en vue d'améliorer le parcours des patients, la gestion des soins et la connectivité entre les acteurs du secteur de la santé. Il réunit des innovateurs, étudiants, entrepreneurs et professionnels qui souhaitent transformer leurs idées en projets concrets. Parmi les critères de sélection, la faisabilité, la valeur ajoutée pour les patients et les professionnels de santé, ainsi que le potentiel de scalabilité des projets.

Les lauréats du hackathon auront la chance de bénéficier d'un accompagnement de Roche Algérie et Algeria Venture, qui la concrétisation de leurs projets et le développement de solutions innovantes pour le secteur de la santé numérique.

A.B.

## Qu'est-ce que l'IA en médecine ?

Grâce aux récents progrès de l'informatique, l'intelligence artificielle (IA) est en passe de devenir rapidement une partie intégrante des soins de santé modernes. Les algorithmes d'IA et d'autres applications alimentées par l'IA sont utilisés pour aider les professionnels de santé : dans les environnements cliniques, et dans le cadre des recherches en cours.

Actuellement, les rôles les plus courants de l'IA dans les environnements médicaux sont l'aide à la décision clinique et l'analyse de l'imagerie médicale. Les outils d'aide à la décision clinique aident les professionnels de santé à prendre des décisions concernant les traitements, les médicaments, la santé mentale et les autres besoins médicaux des patients en leur fournissant un accès rapide aux informations ou aux recherches pertinentes.

Dans le domaine de l'imagerie médicale, les outils d'IA sont utilisés pour analyser les scanners, les radiographies, les IRM et d'autres images, à la recherche de lésions ou d'autres résultats qu'un radiologue humain pourrait manquer.

Les problèmes posés par la pandémie de COVID-19 à de nombreux systèmes de santé ont également incité de nombreux organismes du secteur dans le monde entier à commencer à tester sur le terrain de nouvelles technologies basées sur l'IA, par exemple des algorithmes conçus pour aider à surveiller les patients et des outils alimentés par l'IA pour dépister les patients atteints de la COVID-19.

Les recherches et les résultats de ces tests sont toujours en phase de collecte et les normes globales d'utilisation de l'IA dans la médecine sont encore en cours de définition. Pourtant, les avantages de l'IA pour les cliniciens, les chercheurs et leurs patients sont de plus en plus nombreux. À ce stade, il ne fait aucun doute que l'IA va devenir un élément central des systèmes de santé numériques qui façonnent et soutiennent la médecine moderne.

La médecine de précision pourrait être simplifiée grâce à l'assistance virtuelle de l'IA. Les modèles d'IA étant capables d'apprendre et de conserver des préférences, ils ont le potentiel de fournir des recommandations personnalisées en temps réel aux patients 24 h/24. Plutôt que de devoir répéter les informations à une nouvelle personne à chaque fois, un système de santé pourrait offrir aux patients un accès ininterrompu à un assistant virtuel alimenté par l'IA qui serait capable de répondre aux questions en fonction des antécédents médicaux, des préférences et des besoins personnels du patient. L'IA joue déjà un rôle de

premier plan dans l'imagerie médicale. Les recherches ont indiqué que l'IA alimentée par des réseaux neuronaux artificiels pouvait être tout aussi efficace que les radiologues humains pour détecter les signes de cancer du sein ainsi que d'autres problèmes.

En plus d'aider les cliniciens à repérer les signes précoces de la maladie, l'IA peut également faciliter la gestion du nombre impressionnant d'images médicales que les cliniciens doivent suivre en détectant des éléments vitaux de l'historique d'un patient et en leur présentant les images pertinentes. Au cours d'essais cliniques, un certain temps est consacré à attribuer

des codes médicaux aux résultats des patients et à mettre à jour les jeux de données pertinents. L'IA peut contribuer à accélérer ce processus en permettant une recherche plus rapide et plus intelligente des codes médicaux.

L'IA pourrait permettre de réduire les coûts de développement de nouveaux médicaments de deux manières, principalement : en améliorant la conception des médicaments et en trouvant de nouvelles combinaisons de médicaments prometteuses. L'IA peut permettre au secteur des sciences de la vie de relever nombre de défis auxquels il est confronté en matière de big data.

## L'OMS approuve un test de diagnostic novateur pour le paludisme

Dans le cadre du renforcement de la lutte contre le paludisme, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a préqualifié un nouveau test de diagnostic de la carence en glucose-6-phosphate déshydrogénase (G6PD), un outil qui peut aider à administrer en toute sécurité les traitements recommandés pour prévenir les rechutes du paludisme à Plasmodium vivax (P. vivax). La préqualification de ce test de diagnostic de la carence en G6PD marque une étape importante en vue de faciliter l'administration d'un traitement sûr et efficace du paludisme à P. vivax. L'OMS réaffirme ainsi qu'elle s'engage à garantir un accès équitable à des moyens médicaux vitaux à l'échelle mondiale. Quelque 500 000 personnes, pour la plupart des enfants, meurent du paludisme chaque année.

La préqualification de ce test intervient immédiatement après la préqualification, début décembre 2024, de deux nouveaux produits à base de tafénoquine destinés à éviter les rechutes du paludisme à P. vivax, et ces traitements ont

été recommandés dans les lignes directrices de l'OMS sur le paludisme actualisées publiées fin novembre 2024. Le paludisme à P. vivax est endémique dans toutes les Régions de l'OMS, à l'exception de la Région européenne, et il a été à l'origine d'environ 9,2 millions de cas cliniques en 2023. P. vivax est l'espèce dominante dans la plupart des pays en dehors de l'Afrique subsaharienne. La carence en G6PD est une maladie génétique qui touche plus de 500 millions de personnes. Alors que la plupart des personnes ignorent qu'elles ont une carence en G6PD et n'en ressentent jamais les effets, certains médicaments administrés pour prévenir la rechute du paludisme à P. vivax peuvent entraîner une hémolyse (destruction des globules rouges) aiguë. Sans test accessible et fiable pour détecter la carence en G6PD, il est difficile de fournir en toute sécurité des traitements pour éviter les rechutes, ce qui limite l'utilisation généralisée de cette thérapie efficace.

«La préqualification de ce test enzyma-

tique pour détecter la carence en G6PD chez les personnes atteintes de paludisme à P. vivax peut aider les pays à améliorer l'accès aux tests de qualité dont ils ont tant besoin et ainsi de prévenir et de traiter ce type de paludisme récurrent de manière sûre et efficace», a déclaré la Dre Yukiko Nakatani, Sous-Directrice générale de l'OMS chargée de l'accès aux médicaments et aux produits de santé. «Nous n'avons pas encore reçu d'autres demandes de préqualification pour ce type de tests. Nous souhaitons que davantage de produits nous soient soumis afin d'élargir la gamme d'outils de diagnostic efficaces disponibles pour les pays qui en ont besoin», a-t-elle ajouté. «Une meilleure disponibilité du test peut contribuer à renforcer la lutte mondiale contre le paludisme en faisant baisser le nombre d'infections à P. vivax dues à une rechute et ainsi la transmission ultérieure», a déclaré le Dr Daniel Ngamije Madandi, Directeur du Programme mondial de lutte contre le paludisme de l'OMS.

SELON L'UNICEF

# Les munitions non explosées tuent les enfants syriens à un rythme «alarmant»

«Rien qu'en décembre de l'année dernière, 116 enfants ont été tués ou blessés par des UXO, soit une moyenne de près de quatre par jour», a-t-il dit, en s'adressant aux journalistes à Genève depuis Damas. Il a expliqué que l'Unicef estime que ce chiffre est sous-estimé «étant donné la fluidité de la situation humanitaire sur le terrain».

Les munitions non explosées en Syrie ont tué ou blessé plus de 110 enfants en décembre et représentent une menace à mesure que les familles retournent dans leurs foyers, selon l'Unicef. «Alors que l'espoir que les enfants syriens puissent bénéficier de la paix grandit, les filles et les garçons du pays continuent de souffrir de l'impact brutal des munitions non explosées (UXO) à un rythme alarmant», a déclaré Ricardo Pires, responsable de communication pour les urgences chez Unicef, lors d'un point de presse. «Rien qu'en décembre de l'année dernière, 116 enfants ont été tués ou blessés par des UXO, soit une

moyenne de près de quatre par jour», a-t-il dit, en s'adressant aux journalistes à Genève depuis Damas.

Il a expliqué que l'Unicef estime que ce chiffre est sous-estimé «étant donné la fluidité de la situation humanitaire sur le terrain. Les enfants sont particulièrement vulnérables à ces munitions non explosées et qui sont accidentellement activées par les victimes car ils les confondent souvent avec des jouets ou des objets de curiosité. «Les nouveaux déplacements de population ne font qu'aggraver le danger», a signalé M. Pires. «Depuis le 27 novembre, au moins plus d'un quart de million d'enfants ont



été contraints de fuir leur foyer en raison de l'escalade du conflit. Pour ces enfants, et pour ceux qui tentent de retourner dans leur région d'origine, le

danger des munitions non explosées est constant et inévitable», a-t-il dit.

Le pays est jonché de «vestiges mortels de la guerre, dont envi-

ron 320.000 munitions non explosées», a indiqué M. Pires, expliquant que ce danger touche environ 5 millions d'enfants qui vivent dans des zones à haut risque contaminées par des munitions non explosées et des mines antipersonnel. «Il s'agit de la principale cause de mortalité infantile en Syrie actuellement, et ce depuis de nombreuses années», a-t-il ajouté. Au cours des neuf dernières années, au moins 422.000 incidents impliquant des munitions non explosées ont été signalés dans 14 gouvernorats du pays, «et la moitié d'entre eux se sont soldés par des pertes tragiques pour les enfants», a-t-il détaillé.

L'Unicef appelle la communauté internationale à investir pour éliminer ces restes explosifs. «Nous parlons de quelques dizaines de millions de dollars», a affirmé un porte-parole de l'Unicef à Genève, James Elder : «C'est un prix très modeste qui doit être payé».

## SABOTAGES PRÉSUMÉS DE CÂBLES

### L'OTAN va déployer frégates, avions et drones en mer Baltique

L'Otan va déployer des navires, des avions et des drones en mer Baltique en réaction aux dégradations de plusieurs câbles sous-marins dont est soupçonnée la Russie, a annoncé mardi son secrétaire général, Mark Rutte, après une réunion à Helsinki des pays de l'Alliance riverains de cette zone maritime. Je ne vais pas entrer dans les détails concernant le nombre exact de navires, car cela peut varier d'une semaine à l'autre, et nous ne voulons pas rendre l'ennemi plus avisé qu'il ou elle ne l'est déjà, a dit Mark Rutte en conférence de presse. Ce qui importe, c'est d'utiliser les moyens militaires appropriés aux

endroits appropriés et au bon moment pour dissuader de futurs actes déstabilisants, a-t-il ajouté. Plusieurs câbles sous-marins de télécommunications et d'alimentation électrique ont été endommagés ces derniers mois dans la mer Baltique. Dirigeants européens et experts soupçonnent des actes de guerre hybride orchestrés par la Russie. Les dirigeants des pays de l'Otan riverains de ce vaste espace maritime se sont réunis mardi en Finlande pour discuter des moyens d'y accroître la sécurité. Cette activité militaire s'inscrit dans nos efforts continus pour renforcer notre présence maritime et la sur-

veillance des zones clés pour notre alliance au moyen de frégates et d'avions de patrouille maritime, a ajouté Mark Rutte. Une petite flotte de drones de surface navals sera également déployée afin d'améliorer la surveillance et la dissuasion. Cette opération se poursuivra pour une durée indéterminée, a indiqué l'Otan dans un communiqué. L'Alliance a déjà fourni deux navires pour surveiller les infrastructures sous-marines et la flotte fantôme russe. Outre Mark Rutte, la réunion d'Helsinki coprésidée par la Finlande et l'Estonie rassemblait les dirigeants du Danemark, d'Allemagne, de Lettonie,

de Lituanie, de Pologne, de Suède et la vice-présidente exécutive de la Commission européenne, Henna Virkkunen. La veille, la Suède a annoncé qu'elle mettrait à disposition jusqu'à trois navires militaires pour contribuer à la surveillance. Les tankers de cette flotte fantôme sont une manne qui permet de mener ce type de guerre hybride contre l'Europe, et sont également des bombes environnementales (potentielles) qui menacent nos mers, a noté le Premier ministre estonien, Kristen Michal. Face aux risques, le président finlandais Alexander Stubb a insisté sur la nécessité de diversifier les sources d'énergie et les moyens de communication. On ne peut pas empêcher toutes les actions de sabotage, a-t-il constaté. Plus de 95 % du trafic Internet est assuré par des câbles sous-marins et 1,3 million de kilomètres de câbles garantissent chaque jour des transactions financières d'une valeur estimée à 10 000 milliards de dollars, a fait valoir Mark Rutte. Les incidents des derniers mois en mer Baltique ont poussé l'Alliance à augmenter sa connaissance de cette zone maritime, selon Iro Särkkä, chercheuse à l'Institut finlandais des affaires internationales.

## HAÏTI

### Plus d'un million de déplacés, trois fois plus qu'il y a un an

Plus d'un million de personnes ont été déplacées en Haïti en raison de la violence des gangs, soit environ trois fois plus qu'il y a un an, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations mardi, une agence de l'ONU. «En décembre 2023, nous avons enregistré environ 315 000 personnes déplacées à cause de la violence. Un an plus tard, ce chiffre a triplé pour atteindre plus d'un million de personnes déplacées à cause de la violence des gangs en Haïti», a déclaré un porte-parole de l'Organisation internationale pour les migrations, Kennedy Okoth Omondi, lors d'un point de presse. Cette crise a été aggravée par le renvoi de 200 000 Haïtiens dans leur pays l'année dernière, pour la plupart depuis la République dominicaine, selon l'OIM. Les données révèlent précisément que 1 041 000 personnes sont déplacées, dont plus de la moitié sont des enfants. «Ce chiffre est vraiment inquiétant», a indiqué le porte-parole de l'OIM, ajoutant qu'il s'agit du nombre le plus élevé de déplacements dus à la violence en Haïti jamais enregistré. La plupart des personnes ont été déplacées à plusieurs reprises. «Haïti a besoin d'une aide humanitaire conséquente dès maintenant pour sauver et protéger des vies», a déclaré la directrice

générale de l'OIM, Amy Pope, dans un communiqué. «Nous devons travailler ensemble pour nous attaquer aux causes profondes de la violence et de l'instabilité qui ont entraîné tant de morts et de dommages.» Dans la seule capitale, les déplacements ont presque doublé, augmentant de 87 %, «aggravés par la violence incessante des

gangs, l'effondrement des services essentiels - en particulier les soins de santé - et l'aggravation de l'insécurité alimentaire». La majorité des Haïtiens déplacés comptent sur les communautés d'accueil déjà débordées, notamment les connaissances, les amis et les familles, pour trouver un abri, tandis que les autres luttent dans des sites de fortune.

## FIÈVRE APHTEUSE

### Le Royaume-Uni interdit l'importation de bovins d'Allemagne

Le Royaume-Uni a annoncé ce mardi l'interdiction des importations de bovins et ovins en provenance d'Allemagne. Une décision prise après la détection de cas de fièvre aphteuse outre-Rhin.

«Les certificats sanitaires britanniques ne seront plus délivrés pour les animaux susceptibles d'être atteints de fièvre aphteuse, ce qui inclut les animaux vivants et la viande fraîche», a ainsi indiqué le ministère britannique de l'Environnement et de l'Agriculture. La mesure est destinée à «protéger les

agriculteurs», souligne le ministère. Aucun cas de fièvre aphteuse n'a, à ce stade, été enregistré au Royaume-Uni, précise le ministère, qui appelle toutefois les éleveurs à «rester vigilants face aux signes cliniques» de la fièvre aphteuse. En 2001, jusqu'à 10 millions d'animaux avaient été abattus au Royaume-Uni lors d'une épidémie de fièvre aphteuse. Celle-ci avait coûté à l'économie britannique environ huit milliards de livres (9,5 milliards d'euros). Trois cas de cette épizootie très contagieuse pour les animaux, mais

inoffensive pour les humains, ont été détectés vendredi dernier sur des buffles d'eau près de Berlin, une première dans l'Union européenne depuis 2011 et en Allemagne depuis 1988. Les animaux contaminés sont décédés, et les 11 autres bêtes du troupeau ont été abattues préventivement, selon les autorités allemandes. L'Allemagne peut toujours vendre à ses voisins européens de la viande produite en dehors des zones à risque, mais pour les autres pays, tout dépend de l'accord commercial en place.

LIGUE DES CHAMPIONS / YOUNG AFRICANS-MCA

# Benyahia souhaite être prêt pour le jour J

L'entraîneur tunisien du MC Alger, Khaled Benyahia, a souhaité que son équipe soit prête pour le rendez-vous de samedi face à la formation tanzanienne des Young Africans, dans un match décisif pour son équipe qui se doit de ramener au moins le point du nul pour espérer se qualifier aux quarts de finales.

**Marouane A.**

«**M**on équipe doit être prête sur tous les plans», a indiqué Benyahia et ce pour espérer se qualifier aux quarts de finale de la Ligue des champions, à l'occasion de la 6e et dernière journée (Gr.A) de la phase de poules. «Chaque match que joue le MCA cette saison est important et décisif. Nous nous sommes habitués à ce genre de situation. Nous devons être prêts sur tous les plans, notamment sur le plan psychologique, pour décrocher un bon résultat à Dar Es-Salaam et passer aux quarts de finale», a indiqué le coach du "Doyen" avant le départ pour la Tanzanie. A rappeler que la délégation du MCA s'est rendu à Dar Es-Salaam, en compagnie de celle du CS Constantine, qui affronte dimanche les Tanzaniens de Simba SC, dans le cadre de la Coupe de la Confédération africaine. «Les joueurs sont déterminés à tout donner lors de ce match, qui s'annonce très difficile. La victoire de Young Africans en déplacement face à Al-Hilal SC du Soudan ne nous a pas perturbés. Nous devons nous focaliser sur ce dernier match et viser la qualification», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : «Je ne porte pas d'intérêt au jeu de coulisses, ce qui m'intéresse le plus, c'est mon équipe. Le public du Mouloudia doit savoir que nous allons tout faire pour lui procurer de la joie, nos supporters méritent tout le bonheur». Concernant le milieu de terrain ivoirien Mohamed Zougrana, blessé, Benyahia, a souligné que le staff médical n'avait pas encore donné le feu vert pour le retour de l'ancien joueur de l'ASEC Mimosas à la compétition. Un nul suffira au Mouloudia pour assurer sa

qualification au prochain tour, alors que le représentant tanzanien est condamné à l'emporter, pour rejoindre les Soudanais d'Al-Hilal SC aux quarts de finale.

## SIMBA SC-CS CONSTANTINE À HUIS CLOS

Sur un tout autre plan et en Coupe de la Confédération africaine, le match mettant aux prises Simba SC et le CS Constantine, prévu dimanche au stade Benjamin Mkapa à Dar Es-Salaam (14h00), comptant pour la 6e et dernière journée (Gr.A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football, se jouera à huis clos, suite à la sanction infligée par l'instance africaine au représentant tanzanien, rapportent les médias locaux. Cette sanction fait suite aux incidents survenus lors du match Simba SC-CS Sfaxien (2-1), disputé le 15 décembre dernier, pour le compte de la 3e journée de la compétition, précise la même source. Le CS Constantine, l'un des deux représentants algériens dans cette épreuve, s'est qualifié pour les quarts de finale, grâce à sa victoire dimanche dernier à domicile devant les Tunisiens du CS Sfaxien (3-0). Simba SC a également assuré sa qualification, lors de la précédente journée, en tenant en échec en déplacement les Angolais de Bravos do Maquis (1-1). Un nul qui permet à Simba SC de passer aux quarts de finale, grâce à une différence de but particulière favorable par rapport au club angolais (victoire à l'aller à Dar Es-Salaam : 1-0). Le CSC, leader avec 12 points, se rendra ainsi en Tanzanie pour terminer leader du groupe, face à son dauphin, qui occupe la deuxième position avec 10 unités.

**M. A.**



HANDBALL

## Les verts condamnés à réagir face à l'Italie

La sélection nationale de handball est condamnée à réagir lors du second match du groupe B du tour préliminaire du Mondial 2025 qui se déroule en Norvège, Croatie et Danemark, lors de la rencontre qui l'opposera ce soir à l'Italie. En effet, les Verts se doivent de se reprendre et enregistrer au moins un succès pour espérer passer ce tour et donc améliorer son classement mondial par rapport aux précédentes éditions du Mondial de la discipline. Il faut rappeler que l'Algérie a mal débuté cette compétition en se faisant manger, carrément, par le triple champion du monde, le Danemark sur le score sans appel de 47-22, soit un écart de 25 points qui est énorme. Par ailleurs, les statistiques sont sans appel, puisque les algériens compte onze tentatives de moins que

leur adversaire, avec un taux d'efficacité de seulement 36% et pas le moindre tir à 7 mètres.

Cela était prévisible pour les coéquipiers du capitaine Messaoud Berkous, avec le manque de préparation pour cette importante compétition. D'ailleurs, les joueurs avaient déclaré qu'ils partaient à l'aventure dans cette coupe du monde, étant donné qu'ils n'ont pas réalisé une bonne préparation.

Dans l'autre rencontre de la poule B, l'Italie a battu la Tunisie 32 à 25. A l'issue de ces matchs de la première journée, le Danemark et l'Italie occupent conjointement la première place de la poule B avec deux points, alors la Tunisie et l'Algérie sont derniers avec zéro point.

**M.A.**

CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE

## Yousri Bouzok s'engage avec Al-Raed

L'attaquant algérien Yousri Bouzok (28 ans) s'est engagé avec le club saoudien d'Al-Raed, a annoncé mardi le club de la Saudi Pro League de football sur ses réseaux sociaux. La cérémonie de signature a eu lieu entre le président du club Al-Raed, Fahd Al-Mutawa, et le joueur algérien, en présence du manager de l'équipe, Walid Al-Ghounaim. Le club

saoudien a salué l'arrivée de sa nouvelle recrue et a écrit sur son compte X : "Nous avons renforcé nos rangs avec la star algérienne. Bienvenue, Yousri Bouzok". Courtisé par plusieurs clubs algériens et étrangers, l'ex joueur de l'Académie du Paradou AC est doté d'une excellente technique et d'un flair devant les buts.

MUAY THAÏ / LIGUE ONE CHAMPIONSHIP

## Anane défie l'Ecossais Carrillo le 24 janvier à Bangkok

Le kickboxer algérien Nabil Anane sera opposé à l'Ecossais Nico Carrillo le 24 janvier courant à l'Impact Arena de Bangkok (Thailand), dans un combat intérimaire des Championnats du monde de muay thai, catégorie des poids coqs (53 kg), a annoncé mardi la Ligue asiatique One Championship, organisatrice de l'évènement. Un combat qui s'annonce difficile pour l'Algérien de 20 ans, sociétaire de l'équipe "Mehdi Zatout", car appelé à défier un adversaire plus expérimenté (26 ans), et sociétaire de la prestigieuse école Deachkalek Muay-Thai Academy. Plusieurs autres combats sont inscrits au programme de cette riche soirée internationale de muay thai, notamment, le duel qui mettra aux prises l'Irakien Shakir Al-Tekreeti et le japonais Masaaki Noiri. Mais le combat phare de cette soirée sera incontestablement le duel 100%

thaïlandais, entre Tawanchai PK Saenchai et Superbon, pour la conquête du titre mondial dans la catégorie des Featherweight (55 kg - 57 kg). Anane reste sur une belle victoire dans la Ligue One Championship, remportée dans la soirée du 29 septembre 2024, contre un adversaire de Myanmar (Burma), en l'occurrence Soe Lin Oo. Il s'était imposé aux points, au Lumpinee Stadium de Bangkok, par décision unanime des juges. Mesurant 192m, Anane est considéré comme un des plus jeunes champions WBC dans sa catégorie de poids et ce succès a été son cinquième consécutif dans l'arène de One. "Je veux acquérir plus d'expérience en compétition et quand je serai prêt, je deviendrai champion du monde. Mais pour l'instant, je veux rester sur ma lancée et enchaîner d'autres victoires" avait-il déclaré après le combat.

COUPE D'ALGÉRIE (1/16ES DE FINALE)

## Le RCK s'offre la JSS et file aux 1/8es de finale

Le RC Kouba, pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Ouest), s'est qualifié aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie, en battant la JS Saoura 2-1 (mi-temps : 2-0), mardi soir au stade Benhaddad de Kouba, en match décalé des 1/16es de finale de l'épreuve populaire.

Le RCK a réussi à prendre l'avantage grâce à Ghodbane (31e), avant que le même joueur ne récidive pour signer le doublé et

faire le break peu avant la pause (45e). En seconde période, les gars de la Saoura sont montés d'un cran, ce qui leur a permis de réduire l'écart d'un retourné acrobatique de Souibaâh (72e), mais c'était insuffisant pour espérer refaire leur retard face à une équipe koubéenne qui a su préserver son avantage jusqu'au sifflet final. Le "Raed", rencontrera en 1/8es de finale le vainqueur du match entre le

NC Magra contre USM Alger - Olympique Magrane, programmé le dimanche 9 février au stade olympique du 5-juillet. Le RCK, 2e au classement du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, s'est qualifié aux 1/16es de finale, en battant à domicile le GC Mascara (2-0), alors que le JS Saoura a passé l'écueil de l'autre pensionnaire de l'élite l'USM Khenchela (2-1, a.p), au stade de Béchar, rappelle-t-on.

USM HARRACH

## Bensaha deuxième recrue hivernale

Le milieu offensif Billel Bensaha, s'est engagé pour un contrat jusqu'à la fin de la saison avec l'USM El-Harrach, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Est), mardi dans un communiqué. En 2023, Bensaha (30 ans), avait quitté le pays pour aller monnayer son talent au golfe, d'abord avec le club saoudien d'Al-Sharq (13 apparitions/ 4 buts), puis sous le maillot de la formation omanaise d'Al-Nahda (34 apparitions/ 8 buts). En Algérie, l'enfant de Zéralda (Ouest d'Alger) a porté les

couleurs de quatre clubs : la JSM Béjaïa (2015-2018), le DRB Tadjenanet (2018-2019), le MC Alger (2020-2021), et la JS Kabylie (2021-2022). Il a eu également une expérience de deux saisons avec l'Espérance de Tunis (2019-2021), avec lequel il remporta notamment le titre du championnat en 2020. Bensaha est la deuxième recrue hivernale du club banlieusard, après le meneur de jeu du CA Batna (Ligue 2), Chakib Berkane. D'autres joueurs devraient rejoindre l'USMH cet hiver.

HENRY DÉFEND MBAPPÉ

# «Ce n'est pas un robot, c'est un être humain»

**Pas question de lui tirer dessus à boulets rouges. Souvent comparé à Thierry Henry depuis son éclosion à Monaco ou en équipe de France, Kylian Mbappé a reçu un joli message de son aîné mardi sur RMC. Toujours sans poste après son départ des Espoirs pendant l'été, le champion du monde 1998 a pris la défense de son successeur à la pointe de l'attaque tricolore après son début de saison difficile au Real Madrid.**

«**Q**uand tu regardes bien au niveau des buts, tu ne peux pas dire que son début à Madrid n'est pas bon», a analysé l'ancienne star d'Arsenal et des Bleus au micro de Rothen s'enflamme. «Mais maintenant, ce qu'il avait l'habitude de nous donner de la première à la dernière minute et dans l'ensemble du jeu, les gens se posent des questions.» Pour comprendre les difficultés de Kylian Mbappé au Real Madrid, malgré ses 14 buts en 27 apparitions, Thierry Henry y voit un problème de poste. Habitué à jouer dans le couloir gauche au

PSG (à une époque) et en sélection, la nouvelle star merengue doit évoluer dans l'axe sous les ordres de Carlo Ancelotti. Et avec ce poste, un nouveau rôle à apprivoiser et des codes à intégrer. «Mais jouer neuf, ce n'est pas le même travail. Pour moi, Kylian est un joueur qui peut jouer à tous les postes mais à un moment donné ça s'apprend», a encore expliqué «Titi» au sujet de Kylian Mbappé. «Il faut connaître un peu le travail et apprendre à jouer numéro neuf sur le tas au Real Madrid, ce n'est pas évident. (...) Ça prend du temps à apprendre de savoir



jouer dos au but. Surtout quand tu ne l'as pas de base. Et je peux le dire parce que je ne l'avais pas de base. Mais ça s'apprend. J'espère qu'il va évoluer et il doit avoir une progression.»

**«JOUER NEUF, CE N'EST PAS LE MÊME TRAVAIL»**

Et Thierry Henry de poursuivre:

«Si c'était quelqu'un d'autre, on dirait qu'il met des buts. Là on est en train de juger par rapport à ce qu'il a fait avant. (...) C'est tout à fait normal, quand tu n'as pas l'habitude, de te retrouver dans une certaine situation où on peut voir tes faiblesses. Alors qu'avant on ne les voyait jamais.» Pas au mieux sportive-

ment avec le Real Madrid après une fin d'aventure très compliquée mentalement au PSG, Kylian Mbappé a aussi eu à gérer une affaire extra-sportive avec une accusation de viol en Suède pendant l'automne. Si l'enquête contre lui n'a pas donné suite, tout le contexte autour de sa personne et l'emballement médiatique a pu influencer sur ses performances. De quoi expliquer la belle défense de Thierry Henry à son sujet.

«On sait très bien que c'est l'un des meilleurs joueurs du monde. Et je le répète mais soyons contents qu'il soit français», a enchaîné l'ex-taulier tricolore au sujet du capitaine des Bleus. «Maintenant, il faut savoir si on me pose la question du joueur ou de l'être humain. Et c'est super important parce qu'à un moment donné il faut faire la part des choses. Qui sait ce que c'est d'être toujours le numéro un? Pas beaucoup de personnes.»

FRANCE

## Lille réalise la plus longue série d'invincibilité de son histoire

Depuis trois mois, Lille ne perd plus. Le LOSC a signé son 20e match consécutif sans défaite, mardi, en arrachant sa qualification pour les 8es de finale de la Coupe de France à Marseille (1-1, 4 t.a.b. 3). Et il s'agit de la plus longue série d'invincibilité de l'histoire du club. Les hommes de Bruno Genesio n'ont plus perdu depuis un revers sur le terrain du Sporting Portugal (2-0), le 17 septembre en Ligue des champions. Cela

mettait un terme à un enchaînement de quatre défaites de rang (deux en Ligue des champions, deux en Ligue 1). Mais depuis, Lille est invincible. Les Dogues ont enregistré dix victoires et dix matchs nuls toutes compétitions confondues, leur permettant d'être encore en lice en Ligue des champions (8e), d'être bien classés en Ligue 1 (5e) et toujours en course en Coupe de France. Même si le scénario du match n'a pas

vraiment ravi Bruno Genesio avec l'égalisation marseillaise au bout du temps additionnel, alors que son équipe menait 1-0 et s'était procuré plusieurs situations chaudes avant.

### DIX VICTOIRES, DIX NULS

«Je suis heureux parce qu'on est qualifié, heureux parce que ce n'était pas simple de le faire ici, contre une équipe qui était en pleine forme et chez elle», s'est réjoui

Bruno Genesio à l'issue de la rencontre. «On connaît l'importance du public du Vélodrome. On est satisfait, on est fiers. Il faudra aussi qu'on se rappelle cette fin de match, encore une fois, je ne veux pas faire le rabat-joie. La séance de tirs au but a tourné en notre faveur mais je n'ose pas imaginer si ça avait été l'inverse. Il faudra quand même qu'on apprenne vite à mieux gérer ces fins de match qui nous coûtent assez souvent cher.» Le technicien avait déjà poussé un coup de gueule contre ses joueurs le week-end dernier après le match nul à Auxerre (0-0). «Fâché, c'est un bien grand mot», a-t-il tempéré mardi. «Tout ce que j'ai dit, j'y ai réfléchi avant de le dire parce que je ressentais certaines choses. Malgré la qualification, je vais encore enfoncer un peu le clou. J'en parlerai avec certains d'entre eux. Il y a encore des choses à améliorer si on veut faire de grandes choses, si on veut progresser, si on veut terminer en haut du tableau de la Ligue 1, si on veut aller loin dans cette compétition et si on veut se qualifier en Champions League. Ce sont des petits détails qui, au très haut niveau, peuvent coûter très cher, à l'image du but qu'on a encaissé ce soir.»

PARIS TRUQUÉS

## Le joueur de Séville Salas accusé de concéder sciemment des cartons jaunes

Rattrapé par la patrouille. Le défenseur du FC Séville Kike Salas est accusé par les autorités espagnoles d'avoir participé à des paris truqués en faveur d'amis proches et de membres de sa famille. Il a été brièvement arrêté mardi. Selon le quotidien El Confidencial, un tribunal de Moron de la Frontera, dans la province de Séville, a ouvert une enquête à l'encontre du joueur de 22 ans, accusé d'avoir provoqué volontairement des

cartons jaunes pour faire gagner de l'argent à ses proches à l'occasion de plusieurs matchs du championnat espagnol. Deux autres personnes sont également visées. Issu du centre de formation du FC Séville, Salas aurait, selon les éléments de l'enquête révélés par plusieurs médias, reçu dix cartons jaunes la saison dernière, dont sept lors des neuf dernières journées, alors que le club andalou était assuré de se maintenir en Liga. D'après les

médias espagnols, il a été entendu mardi après-midi par la police au sujet d'une trentaine de paris jugés truqués, avant d'être relâché. Sollicités, ni les autorités ni le FC Séville n'ont souhaité commenter ces informations dans l'immédiat. Une source au sein de la Liga a toutefois assuré que l'instance du football professionnel, dans l'attente des suites de cette affaire, comptait se porter partie civile en cas de procès.

NOMMÉ SÉLECTIONNEUR DE LA CENTRAFRIQUE

## Song est dans de sales draps

Nouvelle polémique dans le football africain. La Fédération centrafricaine de football a dénoncé mardi la décision «unilatérale» du ministre des Sports, qui a nommé le Camerounais Rigobert Song sélectionneur de l'équipe de Centrafrique. «La Fédération centrafricaine de football a appris avec consternation et surprise par le biais des réseaux sociaux l'arrêté (...) portant nomination des sélectionneurs de l'équipe nationale A», s'indigne dans un communiqué l'organisation qui assure ne pas avoir été «associé ni consulté à la prise de cette décision». La FCF rappelle que les nominations des membres de l'encadrement sont «des droits et compétences réservés uniquement aux comités exécutif des fédérations». L'ancien sélectionneur des «Lions Indomptables» du Cameroun Rigobert Song, 48 ans, a été nommé

«sélectionneur manager» de l'équipe de Centrafrique lundi par un arrêté signé par le ministre des Sports Rodolphe Héritier Bonheur Doneng Wazoumon. Il succède à Raoul Savoy, limogé en

octobre et dont l'intérim était assuré depuis par Eloge Enza Yamissi, ancien capitaine des Fauves. Sélectionneur du Cameroun depuis début 2022, son contrat n'avait pas été renouvelé après

une décevante Coupe d'Afrique des nations (CAN) en janvier 2024 en Côte d'Ivoire, où les Lions indomptables avaient été éliminés dès les huitièmes de finale par le Nigeria.

COUP DUR POUR ARSENAL

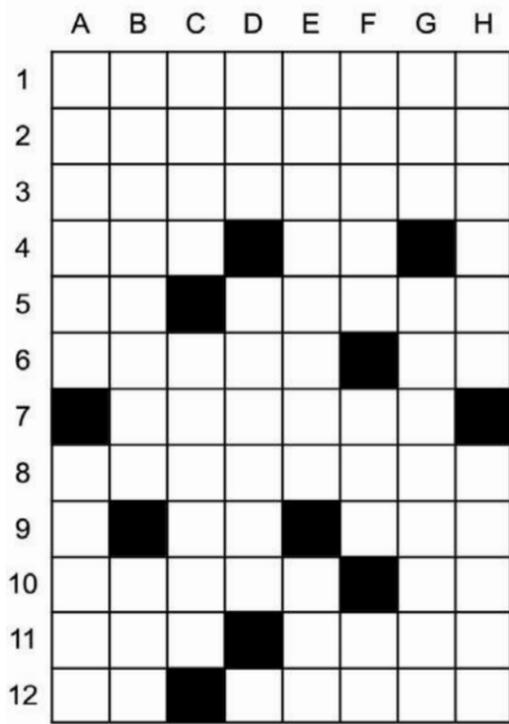
## Gabriel Jesus blessé gravement

Sa sortie a fait naître un vent d'inquiétude au sein d'Arsenal. Et les derniers échos semblent confirmer la gravité de la situation. Gabriel Jesus s'est sérieusement blessé lors de la défaite face à Manchester United, dimanche, au troisième tour de la Coupe d'Angleterre (1-1, 3 tab à 5). L'avant-centre brésilien s'est effondré sur la pelouse de l'Emirates Stadium peu avant la pause après un contact avec Bruno Fernandes. L'attaquant de 27

ans, remplacé par Raheem Sterling, a quitté le terrain sur une civière, en larmes, le visage enfoui dans son maillot. Selon Sky Sport, le staff médical des Gunners suspecterait une rupture des ligaments croisés du genou gauche. Gabriel Jesus doit encore passer des examens complémentaires, mais une mauvaise nouvelle est désormais attendue. Si les craintes se confirment, le buteur de la Seleçao sera éloigné des terrains

durant de longs mois et ne jouera plus d'ici la fin de saison. Un terrible coup dur pour Mikel Arteta, qui doit déjà composer sans Bukayo Saka, touché aux ischio-jambiers. Le manager d'Arsenal a partagé son inquiétude dès dimanche soir après la défaite face aux Red Devils. «Nous en savons plus maintenant et il n'y a pas de bonne nouvelle», a-t-il confirmé ce mardi, à la veille du derby face à Tottenham en Premier League.

# Mots Croisés



### VERTICALEMENT

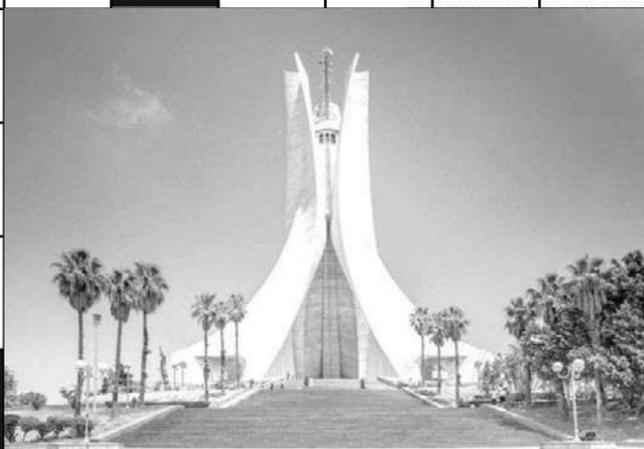
- A. Des boutons servant de condiment. Raclai le fond.
- B. Patrimoine transmis. Sa pointe est parfumée.
- C. Entourage des pupilles. Préparation de la viande.
- D. Entrée de répertoire. Police parallèle.
- E. Flûtes de forme ovoïde. Un air d'Algérie.
- F. Un homme parfois isolé. Réfute. Elle est ronde au ciel.
- G. Au-dessus de. Être à l'écoute.
- H. Bois précieux. Faire avancer la barque.

### HORIZONTALEMENT

- 1. La dame de Shanghai.
- 2. Base pour amateurs de coucous.
- 3. L'école des premiers écrits.
- 4. Thymus de veau. Niveau de gamme.
- 5. Un mot qui entraîne un autre. Attaquée à la base.
- 6. Symbole de Noël. Initiales pieuses.
- 7. Courtois.
- 8. Arbre à fleurs ou à fruits.
- 9. Actinium. La grande école.
- 10. Être en colère. Décimètre.
- 11. Le cri de qui a mal. Râpeux en bouche.
- 12. Sujet masculin. Freiner brutalement.

# LES MOTS FLÉCHÉS

CE DONT ON A BESOIN	JUPES PLISSÉES	PRINCES ARABES	QUI A PERDU SON BRILLANT	BON COUP EN COURT	CONS-CIENCIEUX
GAZ DE BALLONS	DIGNE D'UN PALACE	AUTOCH-TONE DE L'UTAH	CORDON DE LAMPE À HUILE	CITÉ BRETONNE	AVI-LISSANTES
AGRI-CULTEUR			PAR LA VOIE DE		
ADRESSE, DOIGTÉ					IL FAIT LES CHOSES À MOITIÉ
APPRIS		PARTIE QUI AVANCE			
EST-SUD-EST					FEUILLETÉ
					FACE D'UN DÉ
À LE					
ASSEM-BLAGE DE SONS					CELLE QUI S'AFFICHE AU KIOSQUE
					PÉRIODES DE NOTRE HISTOIRE
DRUCKER AU CINÉMA	DIMINUES LA VOILE				
		RÉDUC-TION SUR LE PRIX	CHARGE D'AÉROS-TIER	FLÉTRIES COMME LES ROSES	TOUR ABRÉGÉ
			ENFERMÉE	FILLE DU FRÈRE	AUTRE-MENT DIT GAÏA
DOUZE ROMAIN	RÉOR-GANISÉE				
	VICTOIRE DE NAPOLÉON				
		AFFAIRES À FAIRE			
		ABRÉVIA-TION POUR UN ROI			
DÉBROUS-SAILLÉE					
DÉPÉRIS-SEMENT					
				DÉTER-MINANT DÉMONS-TRATIF	
IL EST DIFFICILE À BATTRE		LIQUIDES D'ARBRES			



# SUDOKU

6	9			4	7		3	
4		8	5					1
			9	3		4	6	2
7	5	9				3		
			3	8	2			
		3				6	1	4
9	2	7		6	1			
8					3	1		6
	1		4	9			8	7

1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

AMBROISIE AUSCULTER BLAFARD EGLISE EPARGNE FEBRILE FISC FLEURISTE GIRL  
 ILLUSOIRE INDIVIDU INSCRIRE ISOLANT JEEP KINESISTE KRAK MISCIBLE PETROLE  
 PINEDE REVANCHE TRAC VOEU VOYELLE ZONAGE

C	S	I	F	V	V	Z	K	A	R	K	A
E	D	N	L	E	O	F	O	E	I	M	T
H	R	D	E	L	E	Y	T	N	B	N	E
C	A	I	U	B	U	L	E	R	A	P	E
N	F	V	R	I	U	S	O	L	A	G	D
A	A	I	I	C	I	I	O	R	L	C	E
V	L	D	S	S	S	S	G	I	T	E	N
E	B	U	T	I	I	N	S	G	R	E	I
R	A	E	E	M	E	E	I	J	E	E	P

AMPHORES ANTIQUES

# Les secrets d'un commerce millénaire

À travers leur forme, leurs inscriptions et leurs usages multiples, les amphores dévoilent l'intensité d'un réseau commercial antique florissant, reliant les rives de la Méditerranée dans un mouvement d'échanges incessants.

Samy Terki

Le Musée public national maritime d'Alger a accueilli, hier, une conférence captivante intitulée « Les amphores, entre fonction commerciale et réceptacles funéraires ». Animée par le docteur en archéologie Hakim Idirene, cette rencontre a levé le voile sur l'histoire fascinante de ces récipients antiques, à la croisée des chemins entre commerce, pratiques culturelles et archéologie. Les amphores, explique Hakim Idirene, ont longtemps été le pilier du commerce méditerranéen. Ces contenants, d'une efficacité remarquable, servaient au transport et à la conservation de denrées essentielles telles que l'huile d'olive, le vin, la saumure et les céréales.

Leur forme n'était pas laissée au hasard, oblongue pour les liquides, arrondie pour les solides, chaque modèle était pensé pour répondre à des besoins spécifiques. Outre leur rôle fonctionnel, ces objets constituent de véritables archives matérielles de l'Antiquité. Leurs marquages, réalisés avant ou après cuisson, permettent d'identifier les ateliers de fabrication, les producteurs, les ports d'embarquement et les itinéraires commerciaux.

Ces détails éclairent l'histoire des routes maritimes et le rôle clé des cités littorales algériennes dans les échanges économiques de l'époque.

Parmi les découvertes les plus significatives, des



amphores marquées « Tubusuptu » (correspondant à l'actuelle El Kseur, en Kabylie) témoignent de l'exportation d'huile d'olive algérienne dans tout le bassin méditerranéen. Ces objets ont été retrouvés en Italie, en Espagne, en Égypte et même dans une tombe royale de l'Empire de Koush, au Soudan. Sur le littoral algérois, des fouilles ont mis au jour des amphores issues de la mer Égée, d'Italie et d'Espagne, illustrant un réseau commercial complexe et interconnecté. Ces trouvailles confirment que les cités côtières telles que Tipasa, Cherchell, et Aïn Benian jouaient un rôle stratégique dans le commerce méditerranéen, notamment durant le

Haut-Empire romain. Selon Hakim Idirene, elles étaient parfois recyclées comme matériaux de construction, éléments de canalisation ou, plus rarement, réceptacles funéraires. Toutefois, les preuves archéologiques restent limitées pour confirmer cette dernière hypothèse dans le contexte algérien. À partir du III<sup>e</sup> siècle, l'Afrique du Nord s'impose comme un acteur majeur du commerce méditerranéen, exportant huile d'olive, saumures et vins dans des amphores de fabrication locale. Ces produits, très prisés, concurrencent rapidement les marchandises en provenance d'Italie ou d'Espagne. La conférence animée par Hakim Idirene a permis de replacer les

amphores au cœur de l'histoire méditerranéenne. Ces objets, longtemps relégués à leur simple rôle utilitaire, se révèlent aujourd'hui comme des témoins privilégiés d'une époque où les échanges commerciaux et culturels tissaient des liens profonds entre les civilisations. À travers leur forme, leurs inscriptions et leurs usages multiples, les amphores dévoilent l'intensité d'un réseau commercial antique florissant, reliant les rives de la Méditerranée dans un mouvement d'échanges incessants. Elles incarnent ainsi le dynamisme et la prospérité d'un monde où les frontières étaient définies par les vagues et non par les terres.

S. T.

AVEC LA PARTICIPATION  
DU MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
ET DES ARTS

## Un concours national destiné aux élèves du cycle moyen

Il concerne les élèves du cycle moyen qui concourront dans les domaines de la poésie, du conte, du roman, de l'inchad, du monologue et de la comédie, outre les arts plastiques et le dessin.

La Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses à l'Assemblée populaire nationale (APN) lancera, jeudi, la première édition du concours des meilleurs travaux scolaires, a indiqué mardi un communiqué de l'Assemblée.

La Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses à l'Assemblée populaire nationale (APN) organisera, jeudi, une cérémonie à l'occasion du lancement de la première édition du concours national des meilleurs travaux scolaires, sous le thème "l'Algérie et les causes justes", et ce sous l'égide du président de l'APN, M. Brahim Boughali. Ce concours sera organisé en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale avec la participation du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit et celui de la Culture et des Arts.

Il concerne les élèves du cycle moyen qui concourront dans les domaines de la poésie, du conte, du roman, de l'inchad, du monologue et de la comédie, outre les arts plastiques et le dessin.

Les participants peuvent présenter leurs travaux en langues arabe, amazighe ou anglaise.

Les noms des lauréats seront connus lors d'une cérémonie qui sera organisée ultérieurement, selon la même source.

APS

## Nouvelle phase dans la réhabilitation de la Casbah d'Ouargla

Bien que très endommagé, le vieux ksar de Ouargla reste encore habité, ce qui en fait un lieu vivant malgré le passage du temps. Le lancement du plan de réhabilitation représente une étape clé pour préserver ce patrimoine unique. Il est essentiel de protéger son caractère et son histoire, pour que les générations futures puissent en apprécier la richesse culturelle et architecturale.

Le vieux ksar d'Ouargla, surnommé « La Casbah », entre dans une nouvelle phase de réhabilitation après plusieurs années d'attente. En février 2024, l'opération de préservation du site, suspendue jusqu'alors, a enfin repris. Cette première phase, considérée comme cruciale, consiste à évaluer l'état actuel du ksar et à définir les actions d'urgence à mettre en place pour éviter sa dégradation irréversible.

C'est dans ce cadre que s'est tenue, à la fin de la semaine dernière, une séance de travail pré-



sidée par le secrétaire général de la wilaya, réunissant des responsables locaux, des experts, des représentants d'organismes publics, ainsi que des chercheurs de l'université de Ouargla et des acteurs associatifs. L'objectif était de présenter les premières conclusions du projet de réhabilitation, qui s'inscrit dans le cadre du « Plan Per-

manent de Sauvegarde et de Réhabilitation du Secteur Sauvegardé du Ksar » (PPSMVSS), piloté par le bureau d'études Cneru.

Ce projet, qui s'inscrit dans un souci de préservation du patrimoine, vise à protéger ce monument historique, l'un des plus anciens et emblématiques du pays. Construit il y a plus de 600

ans, le ksar s'étend sur 30 hectares et abrite encore aujourd'hui plus de 10 000 habitants. Mais son état de dégradation, amplifié par les aléas du temps et de l'urbanisation, met en péril sa valeur historique et culturelle.

Lors de la réunion, les participants ont souligné l'importance de rationaliser les interventions et de mobiliser toutes les parties prenantes afin d'assurer une gestion collective de la réhabilitation. Le plan vise non seulement à préserver les caractéristiques architecturales du site, mais aussi à éviter toute intervention non contrôlée qui risquerait d'altérer son authenticité. La démarche s'appuie sur une étude lancée en janvier 2024, accompagnée d'un appel d'offres national pour la sélection d'un bureau d'études spécialisé. L'étude, d'un montant de 97,1 millions de dinars, comprend plusieurs étapes : un diagnostic approfondi de l'état du ksar, l'identification des

mesures urgentes, l'analyse historique du site et l'élaboration du plan final de sauvegarde.

Bien que des restaurations aient déjà été menées, notamment en 2014 grâce à une initiative conjointe entre les ministères de la Culture et de l'Habitat, la réhabilitation complète du ksar a été retardée par des contraintes financières et administratives. Cette nouvelle phase de réhabilitation vise à donner un nouvel élan au projet et garantir la pérennité du site pour les générations futures.

Bien que très endommagé, le vieux ksar de Ouargla reste encore habité, ce qui en fait un lieu vivant malgré le passage du temps. Le lancement du plan de réhabilitation représente une étape clé pour préserver ce patrimoine unique. Il est essentiel de protéger son caractère et son histoire, pour que les générations futures puissent en apprécier la richesse culturelle et architecturale.

S. T.

# 16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 06:20	DOHR 12:54	ASR 15:31	MAGHREB 17:50	ISHA 19:18
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

AU FESTIVAL DE LUXOR

## « Frantz Fanon » d'Abdenour Zahzah décroche le prix du jury

Le film algérien « Frantz Fanon », réalisé par Abdenour Zahzah, a décroché le prix du jury au Luxor African Film Festival (Égypte). Le film algérien « Frantz Fanon », réalisé par Abdenour Zahzah, a décroché, mardi dernier, le prix du jury à la 14<sup>ème</sup> édition du Luxor African Film Festival qui s'est déroulée du 9 au 14 janvier en Égypte. Film soutenu par le ministère de la Culture, le premier responsable du secteur, le ministre Zouhir Ballalou, a adressé « ses plus chaleu-

reuses félicitations au réalisateur algérien Abdenour Zahzah et à toute l'équipe ». « Fanon, jeune psychiatre noir, est nommé médecin-chef de l'hôpital de Blida-Joinville. Il met en pratique la « psychothérapie institutionnelle » en opposition aux théories racistes de l'école d'Alger de psychiatrie, lorsque la guerre éclate dans ses propres services. En se replongeant dans les années que Frantz Fanon a passées à l'hôpital psychiatrique de

Blida-Joinville, le film d'Abdenour Zahzah met en lumière la genèse de l'engagement anti-colonial de l'auteur de Peaux noires, masques blancs », énonce le synopsis du film. Produit par Atlas Film Production et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), le film est toujours projeté dans les salles de cinéma en Algérie à raison de trois projections par semaine, comme l'a précisé le ministère dans un communiqué.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 16 JANVIER 2025 // N°991 // PRIX 20 DA

PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DANS LA WILAYA DE TINDOUF :

## Plus de 7 milliards de DA consacrés à la réalisation de divers projets d'habitat

**Une enveloppe de 7,15 milliards de DA a été allouée à la réalisation de divers projets d'habitat, dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République en faveur de la wilaya de Tindouf, a-t-on appris mercredi de la Direction locale de l'habitat.**

Sur 2.000 aides à l'habitat rural accordées à la wilaya, 1.650 aides ont été attribuées à la commune de Tindouf, tandis que les 350 aides restantes ont été mises à la disposition de la commune d'Oum-Lassel, a expliqué le directeur du secteur, Abderahmane Basalhi. Et d'ajouter que l'étude technique a déjà été achevée et les procédures administratives relatives aux travaux d'aménagement des assiettes foncières destinées à accueillir ces futures habitations rurales sont en cours d'exécution. Ce programme de développement comprend également la réalisation de 500 logements de type public locatif (LPL), répartis entre Tindouf (440 unités) et Oum Lassel (60), dont le cahier des charges a été établi et soumis au comité de passation des marchés, en attendant le lancement des travaux, a précisé le même responsable. Concernant l'autoconstruction dans le cadre des lotissements sociaux, 1.940 aides ont été accordées à Tindouf et 60 autres à Oum-Lassel, a fait savoir M. Basalhi, signalant que le permis de lotir a été établi et l'étude est en cours d'approbation au niveau du guichet unique pour la délivrance de l'ordre de service.



DES PROJETS D'INVESTISSEMENT ET SOCIAUX

## PLUS DE 23 MILLIARDS DA DE CRÉDITS DE PAIEMENT CONSOMMÉS

La wilaya de Bordj Bou Arreridj a consommé au cours de l'exercice 2024 des crédits de paiement de plus de 23 milliards DA pour des projets d'investissement et sociaux au titre des divers programmes et fonds publics, a indiqué hier, le chef de l'exécutif local. Lors de l'ouverture de la 4<sup>ème</sup> session ordinaire de l'APW, M. Kamel Nouicer a souligné que la consommation des crédits financiers "reflète la mise en œuvre des engagements de concrétisation des divers programmes de développement dans le cadre des efforts de développement et de satisfaction des besoins des habitants et d'amélioration de leurs conditions de vie". Pas moins de 14,6 milliards DA ont été consommés pour des projets d'investissement public sectoriel, 2,37 milliards DA pour les projets du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, 2,4 milliards DA pour les projets de soutien aux divers secteurs et transferts sociaux et 4,44 milliards pour les projets de logement de multiples formules. Les deux secteurs des travaux publics et des ressources en eau ont accaparé, a-t-il ajouté, le plus important taux de consommation de ces crédits au regard de leurs grands projets, dont ceux de doublement de routes, de réalisation d'évitements pour les villes, de fonçage de forages, de leur équipement et de réalisation de canalisations de distribution, de châteaux d'eau, de stations de pompage et de protection des villes contre les inonda-

tions. Ces résultats positifs traduisent la dynamique que connaît la wilaya sur tous les plans et l'importance de la place de la dépense publique dans la politique des autorités publiques, a affirmé le wali. Il a également évoqué le dossier de l'investissement auquel les autorités supérieures de l'État accordent une grande importance, affirmant que "les services de la wilaya mettent en place toutes les conditions de réussite aux investisseurs à travers l'aménagement de zones industrielles dotées de

toutes les commodités nécessaires". Il a assuré à ce propos qu' "il n'existe aucun projet en suspens à l'échelle locale pour cause de non-obtention d'autorisations d'exploitation ou d'actes de concession". L'ordre du jour de la 4<sup>ème</sup> session ordinaire de l'APW de Bordj Bou Arreridj comporte également l'examen du bilan des activités de la wilaya en 2024 et la présentation de deux rapports sur les secteurs de l'habitat et de la formation et de l'enseignement professionnels.

## PLUS DE 500 FOYERS RACCORDÉS AU RÉSEAU DE GAZ NATUREL À BÉJAÏA

**Idir Mehdaoui**

Pour le bien-être des habitants, notamment en cette saison hivernale, et dans le cadre de la célébration de l'année amazighe Yennayer 2975, la direction de Sonelgaz de Béjaïa a procédé cette semaine à la mise en service du réseau de gaz pour plusieurs villages de la wilaya, selon LAIDI Ghanima, chargée de communication à la direction de distribution de Béjaïa. En effet, 130 foyers du village de Mazkouane, dans la commune de Boukhlifa, ont été raccordés au gaz naturel sur une distance de 8 km, pour un coût moyen de 160 000 DA par foyer. Les habitants du centre de Dar-

guina ont eux aussi bénéficié du gaz naturel : 261 foyers ont été raccordés sur une distance de 17 km, pour un coût moyen dépassant les 300 000 DA. Enfin, 150 foyers des villages de Ledjane Ouada et Tizi Aidel, relevant de la commune de Tamokra, ont été raccordés pour une longueur de 20 km, avec un coût moyen par foyer de 310 000 DA. Les progrès réalisés dans le raccordement des villages au gaz naturel dans la wilaya de Béjaïa témoignent d'un développement significatif des infrastructures énergétiques. « On est passé d'un réseau de 3 487 km en 2019 à 7 390 km en 2024, avec plus de 20 000 nouveaux clients raccordés au gaz en 2024 », pré-

cise Madame Laidi. Ainsi, la wilaya de Béjaïa enregistre une avancée remarquable dans le raccordement des villages au gaz naturel, avec une augmentation significative du réseau et une couverture étendue à l'ensemble de ses communes. Par ailleurs, pour éviter les accidents liés à une mauvaise utilisation du gaz, notamment les intoxications au monoxyde de carbone, Sonelgaz appelle tous les nouveaux utilisateurs à veiller à la conformité de leurs installations intérieures. Cela inclut le choix d'un plombier qualifié pour les travaux ainsi que l'utilisation d'appareils respectant les normes de sécurité. **I. M.**

APRÈS QUINZE MOIS DE GUERRE

## CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

Près de quinze mois après le début des combats, la conclusion d'un accord entre l'entité sioniste et le Hamas a été annoncée hier, mercredi 15 janvier au soir. Le premier ministre qatari a confirmé la libération de 33 otages israéliens lors de la première phase de la trêve à Gaza, qui entrera en vigueur dimanche prochain. Le président américain, Joe Biden, dit avoir travaillé « en équipe » sur cet accord avec la prochaine administration. La nouvelle de la première phase d'un cessez-le-feu à Gaza s'accompagne de la promesse d'un « profond soulagement après tant de souffrances et de misères insupportables au cours des quinze derniers mois », a déclaré hier, dans un communiqué, le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, en appelant les deux parties à mettre en œuvre leurs obligations respectives rapidement, simultanément et de bonne foi.

Y.B

## LES CHUTES DE NEIGE CONTINUERONT SUR PLUSIEURS WILAYAS DU CENTRE ET DE L'EST

La neige continuera de tomber jeudi sur plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, dont les reliefs dépassent les 1000/1100 mètres d'altitude, indique mercredi l'Office national de météorologie dans un Bulletin météorologique spécial (BMS). Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, Jijel, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Oum El-Bouaghi, Batna et Khenchela, où l'épaisseur de la neige est estimée entre 10 et 15 cm, jeudi de 00h00 à 21h00.

